



LES REQUINS — Plusieurs activités ont été présentées dans la journée d'hier, à la piscine Woodyatt, alors qu'avait lieu le deuxième gala aquatique de Drummondville. La majorité des membres des Requins, tel que le démontre cette photo, étaient présents. (Photo La Tribune, Drummondville)

Franc succès du second gala aquatique estival

DRUMMONDVILLE, (JM) — Le deuxième gala aquatique estival de Drummondville, qui a été présenté dans la journée d'hier, à la piscine Woodyatt, a remporté un franc succès.

Plusieurs personnes, dont beaucoup de parents, se sont rendus sur les lieux afin de prendre connaissance du travail réalisé par les jeunes durant la période des vacances.

Un bon nombre d'activités, telles qu'un Requinage, spectacle de plongeon, nage artistique, gala variétés et finale de la compétition de plongeon, ont été présentées. Les organisateurs de ce deuxième gala aquatique.

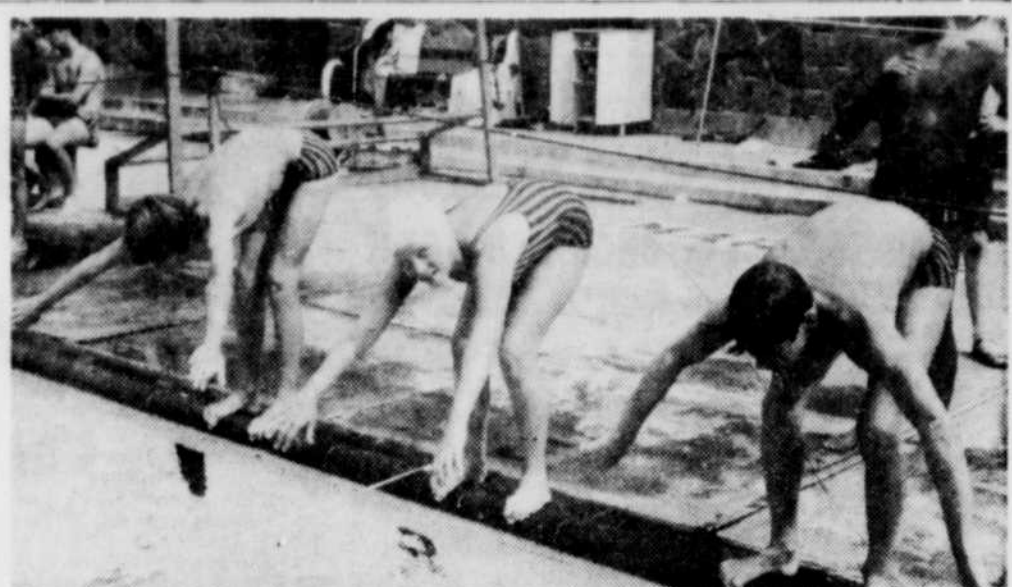
En début d'après-midi, les Requins de Drummondville ont effectué autant de lon-

gueurs de piscines et de sprints d'équipes qu'ils en ont vendus.

L'équipe de plongeon a suivi avec des sauts, vrilles, perruches, plongeurs arrière renversés, retournés et tire-bouchons ainsi que des plongeurs libres combinés, sur les tremplins de un et trois mètres.

Vers les six heures, l'équipe de nage artistique a effectué des numéros de ballet aquatique et a démontré des mouvements d'habileté et de styles.

En soirée, un gala de variétés a été présenté. Les meilleurs nageurs de compétition, plongeurs et ballers aquatiques de la cité ont démontré leur savoir-faire. De plus, quelques bouffons sont venus amuser les jeunes et les moins jeunes.



GALA AQUATIQUE — Les Requins de Drummondville étaient du nombre des participants, hier, au deuxième gala aquatique, qui s'est déroulé à la piscine Woodyatt. Sur cette photo trois membres s'apprêtent à effectuer un relais. (Photo La Tribune, Drummondville)

GRANBY et région

Un coup de feu met fin à la fuite de deux jeunes dans une automobile volée

GRANBY, (MT) — Une puissante voiture sport, dans laquelle voyageaient deux jeunes gens, dont l'un de Waterloo et l'autre de Farnham, a été interceptée par les policiers sur le pont de Québec. Poursuivi depuis déjà quelque temps par un policier à motocyclette, le véhicule, qui avait été volé à Granby quelques heures plus tôt, filait à plus de 100 milles à l'heure quand il s'est engagé sur le pont. Il fallut que le policier tire un coup de feu dans sa direction pour que son chauffeur d'occasion décide de mettre fin à sa folle équipée.

Essence gratuite
Le tout avait débuté sur le terrain de stationnement du restaurant Au Petit Baril, situé sur la rue Principale à Granby, quand le propriétaire de l'établissement, M. Bernard Dubé s'est rendu compte que sa magnifique Corvette avait disparu. Il a immédiatement alerté la Sûreté municipale et les recherches ont été entreprises. En plus d'une investigation locale, les policiers de Granby ont transmis le signalement de la voiture, de même que le numéro de ses plaques d'immatriculation à la Sûreté du Québec, de même qu'aux corps policiers municipaux.

C'est ainsi qu'on a découvert que les jeunes voleurs s'étaient d'abord rendus à Beloeil, où ils ont fait le plein d'essence. Le pompiste qui les a servi avait de bonnes raisons de se soucier du véhicule: il est en effet reparti en trombe, sans que la note ait été payée.

Par la suite, la Corvette a emprunté la route Transcanadienne, de sorte qu'elle fut de nouveau repérée près de Québec. C'est alors qu'un policier qui avait qu'il s'agissait d'une voiture volée a décidé de la poursuivre, alors qu'elle se dirigeait vers l'entrée du pont de Québec. Se rendant compte de la situation, les deux jeunes gens ne se sont cependant pas comptés pour battre. Ils ont accéléré, semant ainsi la voiture de police qui les suivait.

C'est alors que le constable a demandé par radio l'aide d'un confrère à motocyclette, qui s'est posté à la sortie du pont. Finalement, un coup de feu tiré dans leur direction a fait entendre raison aux deux voyageurs "pressés". La halle ayant touché leur voiture, ils ont finalement décidé de s'immobiliser, quelques instants avant l'arrivée des agents, de la paix, qui n'ont eu qu'à cueillir les amateurs de vitesse.

South Stukely et Bromont

Deux enquêtes difficiles

GRANBY, (MT) — Deux enquêtes policières qui se déroulent présentement dans la région de Granby, s'annoncent comme étant longues et difficiles. Dans le premier cas on est toujours sans nouvelles du chauffeur qui a fui après avoir renversé une fillette de quatre ans, qui est morte ensuite dans le village de South Stukely. Par ailleurs la fusillade qui a coûté la vie à un individu en face de l'hôtel de Bromont semble au point mort, un témoin important, qui aurait été blessé à cette occasion, échappant toujours aux recherches intensives qui se poursuivent en vue de le retrouver.

Collaboration du public demandée
Dans le cas du fait survenu à South Stukely, la Sûreté du Québec, détachement de Granby, demande actuellement la collaboration du public afin de retracer le véhicule de couleur noire qui a tué la jeune Aline Tétrault, âgée de 4 ans et demi.

C'est l'agent Raymond Proulx, de la Sûreté du Québec, détachement de Granby, qui a la responsabilité de l'enquête dans cette affaire et malgré les nombreuses vérifications effectuées jusqu'ici, aucun indice ne permet de penser que l'abandonneur serait pour bientôt. On se souvient qu'un grand espoir était né quand on a retrouvé un véhicule correspondant à la description de la voiture en question et qui avait justement été impliqué dans d'au-

tres délits de fuite, tant à Waterloo qu'à Granby. Les investigations qui ont été faites, alors que le véhicule était en possession de la Sûreté, ont conduit, de sorte qu'on a abandonné cette piste, du moins pour l'instant.

Des remords?
Selon la direction locale de la Sûreté du Québec, quelques jours après l'incident, on prévoyait que l'automobiliste qui avait causé la mort de l'enfant pourrait avoir des remords et communiquer lui-même avec les autorités policières.

Après plus d'une semaine que l'incident s'est produit, l'écarte presque cette possibilité, actuellement, de sorte que l'enquête semble au point mort, à moins d'événements inattendus.

C'est en raison de cet ensemble de circonstances que la Sûreté du Québec fait actuellement appel à la population afin de recueillir tout indice qui pourrait permettre aux enquêteurs de se lancer sur une nouvelle piste. Évidemment, tout renseignement qui serait adressé au bureau de Granby de la Sûreté du Québec, (Tél.: 372-5891) au soin de l'agent Raymond Proulx ou du sergent Jean-Yves Phaneuf, serait traité de façon strictement confidentielle.

Témoin introuvable
En ce qui concerne la fusillade survenue en face de l'hôtel Surveille, sur la rue Principale, à Bromont, fusillade qui a coûté la vie à M. An-

tonio Labonté, deux autres personnes ont été blessées à cette occasion. M. Camille Tétrault, pour un fort coïncidence, les policiers à la porte d'une résidence, alors qu'il s'était assommé en tentant de l'enfoncer. Le fils du propriétaire, qui avait tiré les coups de feu, est également détenu comme témoin important dans cette affaire.

Le troisième homme, cependant, manque toujours à l'appel. Cet individu, qui avait été blessé lors de la fusillade, avait tout de même réussi à s'échapper, s'étant enfui entre deux bâtisses. Encore là, on a cru à un certain moment que M. Conrad Jacques, que les policiers venaient de contacter, pourrait apporter des éléments susceptibles d'éclaircir la situation. Après quelques heures d'interrogatoire, on s'est cependant vite rendu compte qu'il ne s'agissait pas de l'homme que l'on recherchait.

Des rumeurs
A la Sûreté du Québec, qui enquête dans cette affaire également, on concentre les recherches du côté de Granby afin de retrouver le blessé qui avait réussi à s'échapper. Plusieurs personnes ont été interrogées jusqu'ici, mais les indices sont plutôt minces.

Pendant ce temps, certaines rumeurs commencent à circuler. Selon certains, l'individu aurait déjà contacté un avocat de la région. Il est cependant impossible pour l'instant de confirmer ou d'infirmer une telle hypothèse.

"J'espère que le Centre culturel sera tout aussi actif durant cette année"

(M. Claude Boucher)

DRUMMONDVILLE, (JM) — "J'espère que le Centre culturel sera tout aussi actif cette année". Tel était le commentaire de M. Claude Boucher, directeur du Conseil régional des Loisirs, à la suite du succès remporté par les trois spectacles qui ont été présentés ces derniers jours au Centre culturel de Drummondville.

M. Boucher s'est dit emballé du succès remporté par ces spectacles, et d'ajouter: "C'est un phénomène qui se déroule présentement à Drummondville, et je suis confiant de voir le Centre culturel tout aussi actif durant les prochains mois". C'est un signe, de dire M. Boucher, que les gens prennent leurs affaires en main.

Dans l'entrevue téléphonique qu'il a accordée au journaliste de La Tribune, M. Boucher a tenu à souligner le travail des Michel Chapdelaine, Michel Fréchette, Jacques Lemieux et Bob Hyland. "Ces derniers, de mentionner M. Boucher, ont accompli un travail extraordinaire et se sont impliqués à tous les milieux. Leur travail a très bien été récompensé, d'ajouter M. Boucher, car les trois spectacles qui ont été présentés au théâtre-renaissance ont remporté un franc succès."

En terminant, M. Boucher a déclaré que des spectacles du genre se répèteraient, et très prochainement de dire M. Boucher, des troupes régionales et provinciales se feront connaître sur la scène du Centre culturel.

Trois spectacles
Lundi dernier, la troupe du Collège de Drummondville a présenté sa production "En pièces détachées" et "La Duchesse de Langeais" de Michel Tremblay. La mise en scène de ces deux pièces était sous la direction de M. Michel Chapdelaine.

Le Théâtre Populaire du Québec, a pour sa part, présenté son spectacle mardi soir, "La famille transparente", création collective de la troupe, a été présentée. Cette pièce mettait en vedette Suzanne Garneau, Guy Thauvette, Jocelyn Bérubé, Paule Baillargeon, Claude La Roche et Raymond Cloutier.

Mercredi soir, la troupe du Grenier de Bourgogne a présenté son spectacle, soit la pièce "Caligula", création de son directeur Jean Maisonnave, d'après l'oeuvre d'Albert Camus.

1.750 personnes
Un grand total de 1.750 personnes ont assisté à ces différents spectacles. De plus, ces amateurs de théâtre ont également eu l'opportunité de prendre part à des séances d'information sur le théâtre québécois.

A Brûle-Pourpoint

DRUMMONDVILLE, (RG) — Après neuf années passées dans le journalisme, le confrère Gerald Prince, directeur de l'information à la station radiophonique locale, CHRD, se retire de la profession pour se consacrer entièrement à l'enseignement. On sait qu'il a été à l'emploi de "La Tribune" avant de se rendre à CHRD. Il sera remplacé par M. Roger Legendre, qui était anciennement à CHLT-Radio à Sherbrooke. Nous souhaitons bonne chance au confrère Gerald Prince dans ses nouvelles fonctions, et bienvenue à Roger Legendre, son remplaçant.

La Chambre de commerce du comté de Drummond aura, d'ici le début du mois de septembre, un nouveau directeur-gérant. On sait que, depuis sa nomination comme secrétaire du ministre de la Voirie et député du comté de Drummond à l'Assemblée nationale, M. Bernard Pinard, l'ancien directeur-gérant, M. Grégoire Mercure, a démissionné de cette fonction. Nous saurons, de toutes façons, le 3 septembre, au cours d'une conférence d'information, quelle sera la personne qui prendra cette fonction, lourde de responsabilités.

Un violent orage électrique s'est abattu sur toute la région de Drummondville sur l'heure du souper, hier soir. La pluie diluvienne qui a trempé la région n'a cependant pas considérablement fait diminuer la chaleur étouffante qui sévit dans la région depuis déjà plusieurs semaines. Les cultivateurs ont certainement été enchantés de la pluie, puisque les terres se desséchaient lentement. Cette pluie permettra cependant à plusieurs municipalités de refaire leurs provisions d'eau qui, dans beaucoup de régions, étaient au niveau critique.

Le Dr Soucy recommande une amélioration de la signalisation

Trois verdicts de mort accidentelle

DRUMMONDVILLE, (RG) — Les deux coroners du district judiciaire de Drummond ont rendu trois verdicts de mort accidentelle, au cours de trois enquêtes tenues au palais de justice. Une recommandation a été effectuée par le Dr François Soucy.

La première enquête, sous la présidence du Dr Soucy, a porté sur la mort d'un jeune homme, qui avait pour but de déterminer les circonstances de la mort de M. et Mme Jean-Paul Goulet, du 1410 Selmer, à Chambly.

On se souvient que le couple de 40 ans avait trouvé la mort lorsqu'un train du Canadien National avait heurté leur automobile à une traversée de niveau située dans le 5e rang de Grantham.

Le seul témoin de la collision était le conducteur du train, M. J. B. Ouellet, de Beaufort, qui était aux commandes du train lorsqu'est survenu la tragédie. Il a mentionné, au cours de l'enquête du coroner, que le train circulait à environ 45 milles à l'heure, en ce 6 février fatidique.

Il appert également qu'il y a une courbe dans la voie ferrée, quelques centaines de pieds avant la traversée à niveau, ce qui pourrait éventuellement empêcher des automobilistes d'apercevoir le train.

Recommandation
Le Dr François Soucy a noté qu'il avait eu un panache de renseignements qui serait adressé au bureau de Granby de la Sûreté du Québec, (Tél.: 372-5891) au soin de l'agent Raymond Proulx ou du sergent Jean-Yves Phaneuf, serait traité de façon strictement confidentielle.

Le Dr Soucy a effectué la recommandation suivante à la Commission canadienne des transports, soit que la signalisation soit améliorée à cet endroit, afin que les automobilistes soient mieux protégés à l'avenir.

Seconde enquête
Le Dr Soucy a ensuite présidé une seconde enquête, qui avait pour but de déterminer les circonstances de la mort de Mario Leblanc, 18 ans, du 52 rue Poirier, survenue le 5

juin, au cours d'une traversée de la rivière St-François aux rapides situés en aval du pont de Drummondville, près de la centrale de l'Hydro-Québec. Comme on le sait déjà, le coroner Soucy a rendu un verdict de mort accidentelle, comme dans l'enquête précédente, mais, cette fois, sans faire de recommandation précise. Il a toutefois émis le vœu qu'à l'avenir, les personnes voulant traverser la rivière St-François, communiquent avec l'Hydro-Québec afin de savoir s'il y aura crue des eaux, comme dans ce cas.

Trois témoins
Trois témoins ont défilé dans la salle des témoins durant l'enquête. Il s'agissait des deux compagnons de la victime, soit un professeur, M. Jean Roy, 28 ans, et Michel Marceaux, 18 ans. Il appert, selon le témoignage de l'étudiant, que la victime et lui-même voulaient vérifier les rapides en vue d'une compétition sportive, soit une descente des rapides en canot. A cet effet, ils a-

vaient demandé l'aide du professeur Jean Roy.

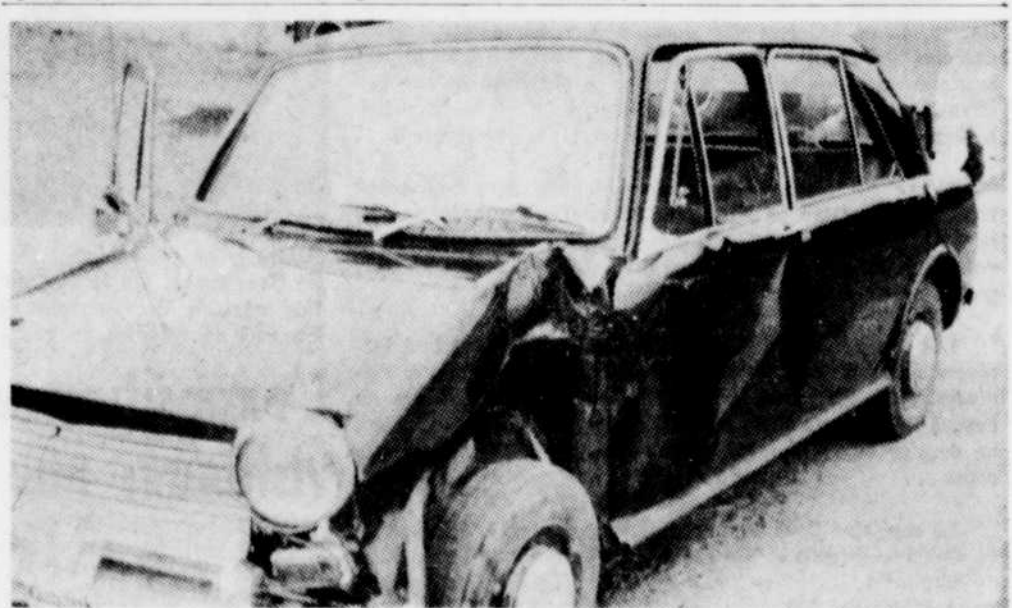
Il appert, selon les témoignages entendus, que toutes les précautions avaient été prises afin d'éviter un accident éventuel. Les membres de l'"Expédition" s'étaient enfoncés, en effet, mais, lorsqu'ils se furent rendus au milieu de la rivière, sans incident, le niveau de l'eau monta brusquement, et ils ont perdu pied pour s'enfoncer sous les eaux. M. Roy, de même que Michel Marceaux, ont réussi à se défaire de la corde qui les entourait, mais le jeune Leblanc n'a pas eu cette chance, puisque la corde serait restée prise dans les rochers.

A son tour, à la barre des témoins, M. Roy a décrit comment il avait tenté de reprendre la victime de sa facheuse position, mais il avait dû a-

bandonner, les forces lui manquant. Ce dernier a témoigné avec beaucoup d'assurance et de compétence. À la fin de l'enquête, le coroner Soucy n'a fait aucun blâme à qui que ce soit.

Troisième enquête
La troisième enquête a été conduite par le Dr De Montreuil Tachereau, de St-Germain qui a tenté de découvrir les circonstances qui ont entouré la mort du jeune Réjean Biron, 7 ans, de Notre-Dame du Bon Conseil, qui a perdu la vie le 26 juillet, non loin de la résidence de ses parents, située dans le 3e rang de Notre-Dame. Ce dernier aurait semblé-il décidé soudainement de bifurquer à gauche devant l'automobile, et la collision est survenue immédiatement, avant que le conducteur n'ait le temps de faire quoi que ce soit.

Le coroner Tachereau a alors décidé qu'il s'agissait d'une mort accidentelle.



ACCIDENT DE LA CIRCULATION — Un accident de la circulation qui a occasionné de lourds dommages matériels aux deux voitures impliquées est survenu hier midi, à l'intersection des rues Brock et St-Jean. On sait que, bien que la cité de Drummondville ait installé un feu de circulation à cet endroit, de nombreux accrochages semblables se produisent fréquemment. Heureusement, personne n'a été blessé au cours de la collision. (Photo La Tribune, Drummondville)

Deux collisions à St-Germain: un blessé et de lourds dommages

DRUMMONDVILLE, (RG) — Deux accidents de la circulation survenus hier à St-Germain et Drummondville ont occasionné des blessures à une personne, et ont causé de lourds dommages matériels.

Le premier est survenu vers 12h30, à l'intersection des rues Brock et St-Jean, alors que deux véhicules automobiles venaient en collision. Il appert qu'une des deux automobiles n'aurait pas effectué son arrêt réglementaire au feu de circulation. Heureusement, personne n'a été blessé dans cet accident.

M. Adrien Gélinas, 21 rue Fournier, à Drummondville, qui conduisait une petite voi-

ture européenne, qui a subi pour environ \$500 de dommages matériels. Le second conducteur était M. Roland Lefèvre, 229 rue Lamothe, à Granby. Ce dernier véhicule a subi des dommages évalués à près de \$300. Ce sont les agents Georges Robinson et Jacques Hincé, de la police municipale qui ont fait les constatations d'usage.

Camion vs moto

Par ailleurs, quelques minutes plus tard, soit vers 12h50, une collision se produisit sur la rue Notre-Dame, à St-Germain, impliquant un camion et une motocyclette. Sous l'im-

pact, le conducteur et seul occupant de la motocyclette, M. Robert Blanchard, 20 ans, de St-Nazaire fut blessé et conduit à l'hôpital Ste-Croix par les ambulanciers de l'Alliance Secouriste.

Le conducteur du camion était M. Marcel Label, de Mont-Réal et les dommages matériels occasionnés à la moto de marque Honda, seraient d'environ \$300, tandis que le camion n'aurait eu que quelques égratignures.

C'est l'agent Jean-Luc Ferland, du détachement de Drummondville de la Sûreté du Québec, qui s'est rendu sur les lieux pour les constatations habituelles.

Nouvelle grève tournante des postiers

DRUMMONDVILLE, (RG) — Pour la cinquième fois depuis le début du conflit postal, la région de Drummondville est touchée par les grèves tournantes des postiers et commis. Le service postal a été suspendu hier et sera aujourd'hui à Drummondville et dans la région. Bien qu'il s'agisse de la cinquième grève tournante que subit la région, les postiers et commis du bureau de poste en sont à leur deuxième arrêt de travail de 48 heures, et il est possible que cet arrêt se poursuive aussi durant la journée de samedi, selon nos sources d'information.

Pour la seconde journée consécutive, les Drummondvillois et les résidents des localités environnantes devront se pri-

ver de courir mais il est possible, cependant, que les habitants des régions rurales soient favorisés et que, samedi, ce service rural des postes reprenne comme d'habitude. En ce cas, les commis du bureau de poste reprendront également le travail et le service des boîtes postales sera repris comme de coutume.

On sait, par ailleurs, que de nombreuses autres localités dans la province de Québec et dans le Canada tout entier, subiront le même sort que Drummondville. Ces derniers, depuis le début du conflit, ont dû se priver de ce service pourtant essentiel durant une période totale de neuf jours,

si l'on compte la journée d'aujourd'hui. Rappelons, par ailleurs, que c'est de cette façon, soit en débrayant, que les postiers de presque toute la province et de la moitié du Canada ont accueilli la nomination, hier, d'un nouveau médiateur. Des régions de la province ont été touchées plus durement par ces grèves tournantes, dont on ignore habituellement la durée. Ainsi, dans la région de Québec, la grève sévit depuis lundi, et il appert qu'elle se poursuivra au moins jusqu'à dimanche. De plus, à Montréal, l'arrêt de travail d'hier et d'aujourd'hui est le 3e depuis le 3 mars, et les habitants de la Métropole ont dû se passer de courrier durant 17 jours au total.

Glanures theftfordoises

THEFTFORD MINES, (MD) — Le Comptoir familial de la région de l'amiante ouvrira officiellement ses portes cet après-midi, de 1h30 à 4h30 p.m. Pour cette inauguration, une invitation spéciale est lancée aux familles et individus qui ont des faibles revenus. Le Comptoir familial de la région de l'amiante est situé au numéro civique 1127 de la rue, à Theftford Mines, c'est-à-dire tout près du Centre d'accueil.

Le service technique de la Régie des eaux du Québec est présentement à analyser les eaux du lac-du-huit et du lac-à-la-truite. Les résultats de ces expertises devraient être connus d'ici quelques semaines.

Un autre intéressant programme de lutte sera à l'affiche ce soir au Centre de Loisirs de Theftford Mines. En finale, le rude Tor Kamata, du Japon, affrontera Jos Leduc, l'homme fort de Godbout, province de Québec. Comme attraction principale, on verra l'ours "Teddy" qui se mesurera à deux lutteurs.

Les membres de l'Escadron 75 des Cadets de Theftford Mines, un organisme supporté par le club Kiwanis et par la ligue de l'air, profitent de vacances profitables et instructives. Pas moins de 40 cadets terminent un camp d'été de 15 jours à Farham, 21 sont à la base d'aviation de Bagotville, 4 sont à Trenton en Ontario et 2 au camp Borden pour un séjour de six semaines. En fin de semaine prochaine, 40 cadets se rendront à Québec, en compagnie du commandant Germain Prince, du chef instructeur Claude Bégin et de Yvon Lessard, pour visiter la Citadelle, le Musée de l'armée et le musée militaire.

Le sportif Yvan Méthivier était tout fier d'annoncer à ses intimes qu'il avait remporté les honneurs de la classe "C" d'un récent tournoi de golf disputé à Theftford Mines. Avec cet exploit, l'ami Yvan devra accepter qu'on baisse son handicap. Ce qui veut dire que les prochains tournois seront peut-être un peu beaucoup plus difficiles à gagner.

La rumeur voulant que Réjean Argouin abandonne son poste d'instructeur des Braves de l'Amiante, de la ligue Junior "B" des Cantons de l'Est, est-elle bien fondée? En tout cas, Gilles Gingas refuse d'y croire.

Plus de \$18,400 décernés en prix aux Journées agricoles

THEFTFORD MINES, (JL) — Les journées agricoles de Theftford Mines approchent à grand pas. Ces manifestations qui se tiendront les 24, 25, 26, 27 et 28 août donneront lieu à de nombreux concours et expositions. Plus de \$18,400 seront décernés en prix sous les auspices de la Commission des journées agricoles. Dans le cas où certains n'auraient pas encore décidé de leur participation, nous publions pour leur bénéfice les règlements généraux qui régissent les concours de cette exposition agricole.

Tout membre de la Commission des journées agricoles a le droit de prendre part aux concours de la dite Commission et d'exposer des exhibits. La Société n'est responsable d'aucun vol, perte, dommage ou accident, sur le terrain, provenant d'une cause quelconque.

Tous les membres de chaque famille peuvent concourir lorsqu'ils est membre; pour participer aux concours oraux, l'enfant doit être âgé d'au moins 10 ans et les ruraux ont droit d'y prendre part, comme les cultivateurs.

Les exposants doivent se conformer aux règlements de la Commission; lorsqu'il survient des doutes ou des différends l'exposant les écrira au responsable des concours, dans les trois jours suivant l'exposition et il apportera au bureau de direction de régler la difficulté.

L'exposant qui, lors de l'exposition, obtient un prix par fraude, sera déchu de son prix et du droit de prendre part à l'exposition de l'année suivante.

Les exposants ne peuvent pas inscrire leur nom, ni leurs initiales sur les animaux ou les articles exposés, sous peine d'être exclus, excepté toutefois quand il s'agit de marques d'enregistrement sur les animaux.

Les propriétaires d'animaux enregistrés devront produire les certificats d'enregistrement de ces animaux en faisant leur entrée.

Un juge peut exclure un animal ou article de l'exposition ou recommander le prix qu'il juge mérité.

Les animaux doivent être attachés solidement et être dans une condition de sécurité.

Il est défendu de parler à un juge durant l'exercice de ses fonctions.

Les étalons présentés devront avoir obtenu, au préalable, leur permis de monte émis par le comité de surveillance des étalons.

Les prix seront payés en argent. Les exposants doivent être propriétaires des exhibits présentés, au moins 30 jours avant les Journées agricoles.

Un concurrent peut présenter deux sujets dans une section.

Tout exposant devra être prêt à présenter son animal à l'inspection de l'expert.

Les animaux devront être exempts de maladies et les propriétaires devront avoir les documents pour prouver l'exemption de maladies prohibées aux expositions.

Personne ne sera admis sur le terrain de l'exposition pour donner des représentations, faire des jeux et tenir des tables de rafraîchissements sans un permis de la Commission.

Les propriétaires de chevaux qui ne se seraient pas inscrits à cette tire sont invités à la faire incessamment. Il y aura distribution de quatre prix par classe.

À VENDRE
Pontiac Strato Chief, sedan, 4 portes, automatique, vert foncé, très propre. Cause de vente: besoin d'une petite auto.
Tel.: 335-5825

LUTTE A L'ARENA
DE THEFTFORD MINES

VENDREDI SOIR, LE 21 AOUT, à 9 h.

FINALE 2 de 3
JOS LEDUC VS TOR KAMATA
Godbout, Qué. 250 lb VS Japon, 274 lb

SEMI-FINALE — 1 chute, 30 minutes
COMBAT PAR EQUIPES
PAUL LEDUC VS CHEN LEE
Godbout, Qué. 225 lb VS Chine, 225 lb

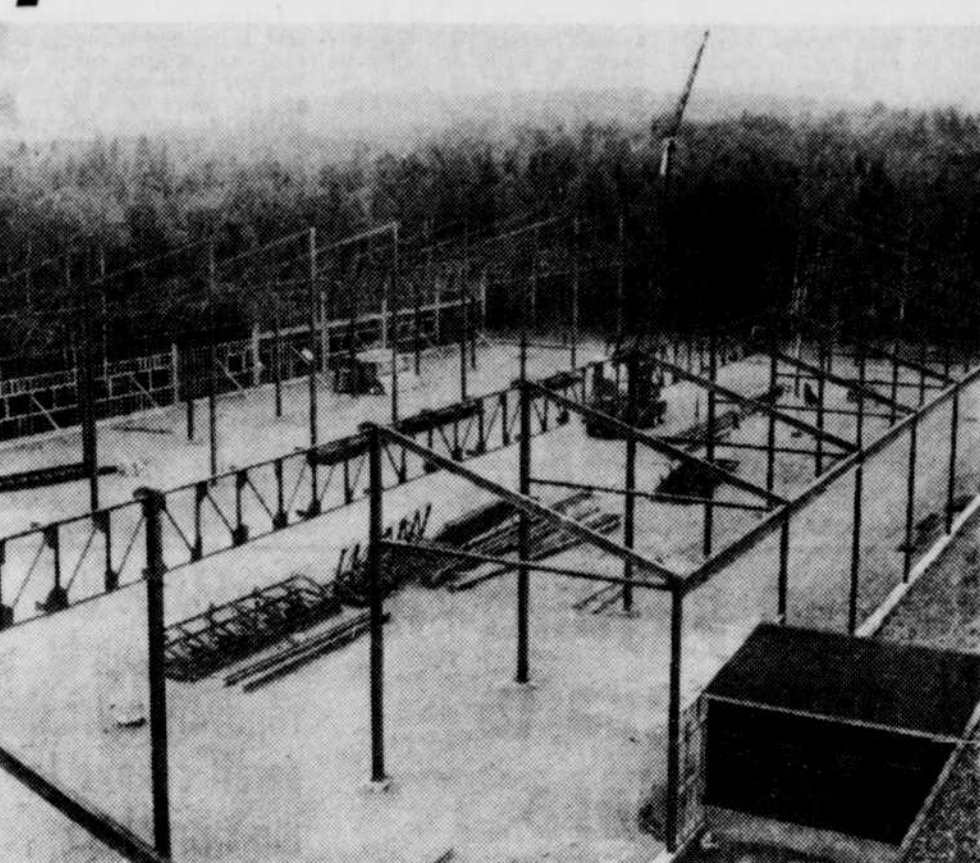
ANTONIO BAILLARGEON VS SUGI-SITO
Québec, 227 lb VS Chine, 224 lb

ATTRACTION SPECIALE
L'OURS TEDDY VS 2 LUTTEURS
600 lb

PRELIMINAIRE, 1 chute, 20 minutes
LIONEL ROBERT VS PAT LAURENCE
Montréal, 195 lb VS Québec, 200 lb

Promoteur: Claude Genest
Informations: ARENA de THEFTFORD MINES, tel.: 338-8626
ADMISSION GENERALE: \$2.00. Enfants 10 ans et plus: \$1.00
Enfants de moins de 10 ans accompagnés de leurs parents: entrée gratuite

"Le pavillon 70" destiné au secteur professionnel sera prêt aux fêtes



PAVILLON 70 — Nous voyons un aperçu de l'état actuel des travaux d'agrandissement au CEGEP. La structure formée de poutres d'acier devrait être achevée bientôt. (Photo La Tribune, Theftford Mines)

Mme Maurice Tanguay: nouvelle présidente de la Fédération No 6 des Fermières du Québec

PRINCEVILLE, (GAB) — Mme Maurice Tanguay, de Theftford, a été choisie comme nouvelle présidente de la Fédération No 6 des Fermières du Québec. Ce choix a été fait à l'occasion du congrès fédéral, congrès qui a réuni quelque 200 participants à Princeville. Les collaboratrices de Mme Tanguay au conseil de la Fédération No 6 des Fermières du Québec sont: Mme Wilfrid Fradette, de Theftford, vice-présidente, Mme Armand Desrosiers de Plessisville, secrétaire. Les directrices suivantes complètent le groupe des administratrices: Mme Alban Nadeau, pour le comté de Mégantic, Mme Hormidas Roy, pour le comté de Wolfe, Mme Germain Croteau, pour le comté d'Arthabaska.

Importance de l'animation
Parmi les questions à l'ordre du jour du congrès inter-centrales, tenu à Princeville par les Fermières, on remarquait principalement, une analyse sur l'article "sujets d'études". Il a été constaté que les mem-

bres étaient en faveur d'avoir des sujets au programme de leurs activités mensuelles. On a toutefois souligné qu'il était absolument nécessaire que les problèmes étudiés soient d'intérêt général, à la portée de tous les membres et que les séances aient une personne compétente pour en faire l'animation. Autrement, cette partie des réunions est trouvée ennuyeuse par celles qui y prennent part, a-t-il été précisé. Les congressistes ont également pris connaissance du programme des articles à préparer pour les prochaines expositions.

Prochaine activité
La direction et les membres de la Fédération No 6 des Fermières du Québec réunis en congrès à Princeville ont déterminé les détails concernant la prochaine activité de l'inter-cercle. Disraeli a été choisi comme lieu de rendez-vous. La réunion aura lieu le 30 septembre 1970. Les participantes sont invitées pour 1h30 de l'après-midi, au sous-sol de l'église. Ces activités inter-cer-

cles groupent ordinairement quelque 75 représentantes des 36 cercles affiliés à la Fédération No 6 des Fermières du Québec. Cette Fédération groupait 3,000 membres répartis dans les comtés de Wolfe, Mégantic et Arthabaska.

Activités du congrès
Le programme du congrès tenu à Princeville a été inauguré par une messe chantée à l'église paroissiale. Les participantes se sont ensuite rendues au centre paroissial où la présidente locale, Mme Hervé Bedard, et la présidente 1969-70 de la fédération, Mme Pierre Fortier, de Victoriaville, ont souhaité la bienvenue. Le banquet a été préparé et servi sous la direction générale de Mme Arsène Sylva, Mme Joseph Trépanier, Mme Rémi Martin, des Fermières de Princeville. A la partie récréative, des membres du cercle local et deux adolescentes ont joué une pièce de théâtre intitulée: "La maison sans soleil". La manifestation a pris fin par un goûter.

Le conseil municipal de Princeville accepte cinq soumissions; trois projets

PRINCEVILLE, (GAB) — Les cinq plus basses de 15 soumissions présentées ont été acceptées par le conseil municipal urbain de Princeville. Ces soumissions se rapportent à trois projets d'aqueduc et d'égouts. Pour le projet "St-Jacques-Nord", la soumission la plus avantageuse était celle de la firme Eusebe Allard Inc., soit \$39,982.25. La plus basse soumission pour le projet "Boulevard Baril" était celle de P. Poirier Construction Inc. qui demandait \$7,626. P. Poirier Construction Inc. avait également la plus basse soumission pour le projet d'égoutement de surface sur la rue "St-Jean-Baptiste-Nord", soit \$4,111. Quant aux matériaux en fonte, ils seront fournis par J.-U. Houle Ltée, de Victoriaville, au prix de \$21,563; c'était la seule soumission présentée pour ces matériaux. Pour les matériaux en béton, les édiles ont accepté la soumission de Pavage La Salle, de Victoriaville, qui demandait \$15,989.83.

L'acceptation des cinq soumissions était recommandée par M. Adrien Corriveau, ingénieur de la firme St-Pierre de Victoriaville, entreprise qui s'occupe des travaux de génie pour Princeville.

La chloration
Le conseil municipal de Princeville prend également des dispositions pour un nouveau système de chloration de l'eau à l'aqueduc municipal. Les ingénieurs ont recommandé l'installation de nouveaux appareils pour remplacer ceux qui sont en usage depuis une vingtaine d'années et qui ne répondent plus aux besoins. Après études, les ingénieurs ont donné la préférence à la station de pompage pour l'installation des appareils pour la chloration au lieu de faire le traitement à la sortie des réservoirs comme on le fait actuellement. Plans et devis sont donc préparés pour les additions nécessaires à la construction déjà existante à la station de pompage. Il en coûtera \$16,900 pour la réalisation de ce projet qui est approuvé par Québec.

Règlement d'emprunt
Les édiles municipaux ont adopté un règlement portant le numéro 269 en vue de la réalisation de ces projets. Le règlement d'emprunt de \$124,251.21, "Chloration", "Boulevard Baril" \$20,969, "St-Jean-Baptiste-Nord" \$9,678.16, "Chloration" \$16,900. Avec les frais spéciaux, y compris le coût d'impression et de la vente des obligations, le tout coûtera \$124,251.21.

Assemblée des électeurs-contribuables
Sur ce montant de \$124,251.21, il est déduit \$9,281.21 représentant le total de l'argent non dépensé sur des règlements précédents; les travaux ont coûté moins cher que prévu sur ces règlements et cette somme était en réserve. Le règlement d'emprunt 269 est donc pour \$115,000. Les électeurs-contribuables auront à approuver ce règlement d'emprunt lors d'une assemblée publique, cette assemblée est fixée à 7 h. du soir (19 h.) le jeudi, 27 août à l'hôtel de ville.

Grange-étable incendiée remplacée par un ensemble de trois unités
PRINCEVILLE, (GAB) — La grange-étable incendiée. Ces unités sont une vacherie de 216 pieds de long, un vaste bâtiment pour le fourrage et un gros silo. Ce dernier est en béton, alors que le métal entre comme principal matériel dans les autres constructions. "C'est dans l'épreuve que nous découvrons de vrais amis", précise M. Heeremans, en faisant allusion aux nombreuses bonnes volontés qui travaillent bénévolement aux nouvelles constructions.

THEFTFORD MINES, (JL) — Le Pavillon "70" destiné à recevoir les élèves du secteur professionnel du CEGEP de Theftford Mines ne sera pas terminé avant la deuxième session, soit après les fêtes. C'est ce que M. Alphonse Couture, directeur de l'équipement au CEGEP et responsable du chantier en cours, a laissé entendre au journaliste de La Tribune.

"Nous espérons toutefois entrer dans la bâtisse plus tôt que prévu; cependant la date sur laquelle nous pouvons nous prononcer sans nous tromper est le début de la deuxième session", a-t-il ajouté.

On sait que d'après les prédictions initiales le Pavillon 70 devait entrer en opération des septembre. Il a toutefois fallu attendre quelque peu avant d'obtenir l'approbation

du ministère. De plus, les travaux ont été retardés trois semaines à cause de la grève de la construction.

Actuellement 15 hommes travaillent sur le chantier de construction. Les solages sont terminés et l'édification des poutres d'acier qui formeront la structure du Pavillon va bon train. La charpente sera montée dans deux semaines.

Un travail des plus délicats consistera dans le coulage du plancher dans lequel on incorporera un treillis métallique et où le système de chauffage fera partie intégrante. L'aménagement intérieur des diverses parties se fera simultanément par la suite.

Il ne semble pas que l'occupation des locaux se verra retardée par le manque d'équi-

pement. Tout le matériel demandé arrive aux dates prévues.

On sait que pour pallier à l'étroitesse des présents locaux la direction des services pédagogiques a prévu un horaire institutionnel de neuf périodes au lieu de sept. Ceci implique une prolongation des heures de cours et une réduction des heures des repas. Cet horaire disparaîtra et tout reviendra à la normale lorsque l'aménagement du nouvel édifice sera terminé. Le "Pavillon 70" est une imposante construction de 300 pieds de long par 150 de large. On se souvient que ce projet avait enthousiasmé le ministre de l'Éducation, car il s'agit de la reconstruction par sections d'une bâtisse déjà existante, et cela implique une grande économie d'argent.

Rien de nouveau, le bureau de poste est toujours fermé

THEFTFORD MINES, (MD) — Le service postal de la ville de Theftford Mines n'a pas fonctionné de la semaine. Encore hier, le bureau de poste de la ville de l'amiante était fermé à la population à la demande des autorités gouvernementales fédérales. Les casiers postaux sont toutefois demeurés ouverts.

Le conflit national des postes a ainsi paralysé pour une onzième journée la ville de Theftford Mines. Depuis l'éclatement de ce différend, la grève tournante des postes a frappé à cinq reprises le bureau de la ville de l'amiante. La riposte du gouvernement fédéral, sous forme de "lock out" s'est fait entendre six fois.

Aujourd'hui
Il est difficile de présumer si les quelque 20 facteurs et commis-postiers de Theftford Mines seront au travail aujourd'hui.

Selon M. Henri-Louis Tanguay, maître de poste de Theftford Mines, les problèmes ne sont pas tellement sérieux au bureau de la ville de l'amiante. Évidemment, la distribution du courrier accuse un retard considérable mais la même situation prévaut dans tous les bureaux du pays.

La zone de l'amiante se porte bien dans la série des Jeux du Québec

THEFTFORD MINES, (MD) — Les porte-couleurs de la zone de l'amiante du Conseil régional des loisirs de Québec ont nettement éclipsé leurs rivaux de la zone de Tilly lors des compétitions inter-régionales en vue de sélectionner les participants aux Jeux du Québec qui débutent demain dans la Vieille capitale.

Natation
En natation, les représentants de la région de l'amiante ont pratiquement tout balayé sur leur passage. Voici la liste de ceux qui ont réussi à se qualifier pour les Jeux du Québec: Jacinthe Martin, Jacques Morin, Normand La-

pointe, Denise Routhier, Jacques Roussin, Christiane Gagné, Roger Lacasse, Gilles Blais, Marjolaine Demers, Richard Lacasse, Danielle Dussault, Richard Lafrance, Janel Gauthier, Steve Morin, Chantal Laroche, Mario Lavallée, Anne Lafamme, Michelle Marceau, David Richard et Louise Boivert.

Tennis
Au tennis, la supériorité des adeptes de la raquette de la zone de l'amiante était évidente. A preuve, les résultats suivants: simple féminin, 16 ans et moins, Doris Grenier; simple masculin, 16 ans et moins, André Poulin; simple

masculin, 18 ans et moins, Renaud; double masculin, 18 et moins, R. Lemoine et F. Vachon; simple féminin, 18 ans et plus, Ginette Doyon; double féminin, 18 ans et plus, G. Doyon et Mme Tibbitts; simple masculin, 18 ans et plus, Jules Dumas; double masculin, 18 ans et plus, Jules Dumas et J.-M. Tibbitts; double mixte, 18 ans et plus, M. et Mme Tibbitts.

Athlétisme
Les concurrents de la ville de l'amiante ont accumulé un grand total de 32 points contre 22 pour Charny et 11 pour St-Romuald. A la balle-molle, les équipes de la zone de l'amiante se sont passées en finale.

M. Claude Dallaire candidat à la convention libérale dans Frontenac

THEFTFORD MINES, (MD) — Un premier candidat, M.



M. Claude Dallaire

Claude Dallaire, de Black Lake, a confirmé, hier, qu'il sera sur les rangs lors de la convention du parti libéral fédéral du comté de Frontenac en vue d'être le porte-étendard de cette formation politique aux élections complémentaires prévues pour octobre prochain dans cette circonscription électorale.

Agé de 24 ans, M. Claude Dallaire est actuellement professeur à l'école St-Edmond de Plessisville. Il est natif de Black Lake et il a fait ses études à l'école Normale de Theftford Mines où il a obtenu son baccalauréat en 1967. Il s'occupe activement de politique provinciale et fédérale depuis 1967. Il cumule les fonctions de vice-président de la Fédération libérale de Black Lake.

"Étant donné que de nombreux militants libéraux et autres souhaitaient ma candidature et après avoir considéré

la chose dans sa totalité, j'ai décidé effectivement de poser ma candidature à cette convention. Même étant jeune, je pense que mon expérience et ma disponibilité sont des atouts appréciables. Mon organisation est en marche dans plusieurs localités et je continue à en élaborer les structures", dit M. Dallaire dans une lettre envoyée à M. Louis-Philippe Boucher, président de la Fédération libérale fédérale du comté de Frontenac.

Candidat indépendant
Par ailleurs, l'on sait déjà que M. J. Pamphile Tardif, maire de Ste-Méthode, a déjà annoncé son intention de porter sa candidature sous l'étiquette indépendante à l'élection complémentaire du comté de Frontenac.

Le parti Progressiste-Conservateur n'a pas encore dévoilé sa stratégie en rapport avec cette future élection complémentaire dans Frontenac.

Un deuxième candidat sur les rangs de la convention créditiste

THEFTFORD MINES, (MD) — Un deuxième candidat a annoncé, hier, qu'il se présentera à la convention du Ralliement créditiste du comté de Frontenac en vue de briger les suffrages aux élections complémentaires de la Chambre des Communes de ce comté.

Le Ralliement créditiste fédéral a débuté du mois d'octobre prochain.

Il s'agit de M. Michel Champagne, un professeur domicilié à Black Lake. Agé de 34 ans, il est à l'emploi de la Commission scolaire régionale de l'Amiante.

La circonscription électorale de Frontenac n'est pas représentée à la Chambre des Communes depuis que M. Bernard Dumont a résilié ses fonctions en avril dernier. M. Dumont fut ensuite élu député du comté de Mégantic à l'Assemblée nationale.

Militant
M. Michel Champagne militait dans les rangs créditistes depuis de nombreuses années. Il occupe présentement le poste de président de l'exécutif fédéral du Ralliement créditiste dans Frontenac. Il fut l'un des principaux lieutenants de M. Bernard Dumont lors de la campagne électorale provinciale de ce dernier.

"Je veux dissiper les doutes qui peuvent trotter dans l'esprit de certains créditistes. Notre parti tiendra une convention et j'ai décidé de poser ma candidature. Lors de la dernière campagne électorale, tous les organisateurs paroissiaux m'ont demandé d'être présent sur la scène fédérale. J'acquiesce à leur demande puisque je possède beaucoup d'expérience des campagnes électorales", a précisé, hier, M. Michel Champagne.

Autre candidat
M. Michel Champagne est donc le deuxième militant à annoncer officiellement qu'il laissera porter sa candidature à la convention du parti du Ralliement créditiste dans la circonscription de Frontenac. L'autre candidat est M. Réal Blais, de Theftford Mines, un autre enseignant au service de la Commission scolaire régionale de l'Amiante.

Réaménagement en cours du parc des Erables à Princeville

PRINCEVILLE, (GAB) — Le réaménagement du parc des Erables est en cours à Princeville. Le conseil municipal a pris des dispositions pour faire de ce lieu un endroit où l'on pourra se reposer sous les grands arbres ou pratiquer divers jeux.

M. Michel Champagne



En terminant, M. Boucher a déclaré que des spectacles

Chronique scolaire

ACTON VALE, (DNC) — Voici quelques décisions prises lors de la dernière réunion mensuelle de la Commission scolaire d'Acton Vale, tenue à l'hôtel de ville d'Acton Vale, sous la présidence de M. Maurice Coutu.

— 000 —
Les comptes pour un montant total de \$5,300.58 ont été acceptés.

— 000 —
Le commissaire Robert Oumet a été nommé délégué pour le 23e congrès annuel de la Fédération des commissions scolaires catholiques, qui se tiendra du 25 au 28 novembre, à l'hôtel Reine Elisabeth de Montréal.

— 000 —
En raison du regroupement des trois commissions scolaires Acton Vale, Ste-Christine et South Durham, un directeur des écoles et de l'enseignement a été engagé avec une rémunération de \$13,500 par année. Il s'agit du Rév. Frère René Giroux, s.c. Le nouveau directeur possède un brevet supérieur d'enseignement, un Bac es-art, un Bac en pédagogie, une licence en pédagogie et un diplôme supérieur en psychologie, de l'université de Montréal, un diplôme en orientation scolaire. Il a, en plus, beaucoup d'expérience au poste de directeur et comme professeur, puisqu'il a été professeur du cours élémentaire pendant 7 ans et professeur au cours secondaire pendant 6 ans. De plus, le frère Giroux a été directeur d'une

école élémentaire à Valleyfield durant 11 années, directeur d'une école secondaire pendant 5 ans à Châteauguay et Ville St-Laurent et principal d'école Normale à Granby pendant 8 ans.

— 000 —
La Commission scolaire d'Acton Vale a accepté de louer des locaux à la régionale St-François pour un montant total de \$3,000.

— 000 —
Une demande de subvention au montant de \$600 a été adressée à la Caisse populaire St-André pour l'enseignement de la musique.

— 000 —
Il a été décidé que des maternelles seraient aménagées à Ste-Christine et à South Durham pour répondre à des demandes faites il y a quelques semaines à ce sujet par les municipalités concernées. Ces deux maternelles seront en opération dès le mois de septembre.

— 000 —
Un montant de \$50 a été alloué à l'abbé Claude Léveillé ancien vicaire d'Acton Vale et maintenant curé de St-Marcel, en reconnaissance du magnifique travail accompli par ce vicaire pour la pastorale dans les écoles. On sait que le curé Léveillé a quitté Acton Vale mercredi 12 août pour occuper sa nouvelle fonction.

— 000 —
En raison de l'agenda trop chargé, on a décidé d'ajourner l'assemblée à mardi, le 25 août.

Grande soirée de lutte au Centre sportif d'Acton Vale

ACTON VALE, (DNC) — Pour clore la saison estivale du Centre sportif d'Acton Vale, le gérant, M. René Faubert, informe qu'une grande soirée de lutte sera présentée mardi soir, le 25 août, à 8h.30 p.m., avec un programme exceptionnel.

Le premier combat opposera Pierre Gagné à Sogio Sinto. Dans le 2e combat, Len Shenley rencontrera Chenley. Un 3e combat, par équipes, permettra aux amateurs de voir à l'oeuvre, dans

l'arène locale, nul autre que les populaires lutteurs nains (tant attendus chez nous...). En effet, Little Beaver et Jawa Kid feront équipe pour tenter de vaincre Skye Lou-Lou et Little Brutus.

Johnny Rougeau
Les amateurs de lutte pourront voir aussi à l'oeuvre dans un combat de 2 de 3 à finir, nul autre que le populaire Johnny Rougeau contre Mike Dubois; il s'agit là d'un combat qui promet d'être éblouissant au possible.

M. Raynald Dorais et Mme Jacques David vainqueurs du tournoi du pro à Acton Vale

ACTON VALE, (DNC) — Le tournoi de golf "du pro" s'est déroulé sur le parcours du club de golf Acton Vale Inc. dont le président est M. Denis Dorais. Cette compétition, la première du genre au Club local, s'est déroulée par une belle journée ensoleillée.

Les gagnants

Lors de la distribution des trophées et prix au Chalet du Club, au cours de la soirée, le "pro" Pierre Rinfret annonça que le gagnant de la classe A, était Raynald Dorais, avec un score brut de 74 (au 1er trou supplémentaire). Chez les dames, Mme Jacques David, qui a toujours très bien figuré dans les précédents tournois, a décroché de nouveau les honneurs avec un brut de 8. Ces deux champions du tournoi recurent chacun un trophée des mains du "pro" lui-même.

Normand Tétrault, pour sa part, termina le tournoi avec un net de 67, tandis que Marie-Josée Dorais se classa aussi très bien avec un net de 57.

Dans la Classe "B" chez les hommes, Jean-Paul Tétrault termina avec un 74 brut et Sylvio Goyette avec un 59 net. Dans la Classe "C", chez les hommes, Mme Georges Métivier l'emporta avec un 105 brut, cependant que Marcelle Roy terminait avec un 73 net. Chez les hommes, Classe "C", Normand Prescott s'empara des honneurs avec un 83 brut tandis que Jean Méthot y alla d'un excellent score net.

Les autres gagnants ont été Jacques David, Jean-Pierre Roy (2e Classe "A"), Mme Hervé Racine et Mme Yvette Laliberté (2e Classe "B") MM. Hervé Racine et Jules Deslandes (2e Classe "B"); Mmes Sylvio Goyette et Bernard Lusier (2e Classe "C"); MM. Wilfrid Giroux et Marcel P. Champagne (2e Classe "C"); MM. Bill Martin et Robert Breault (3e Classe "A"); Mme Annette Guilbert et Mlle Diane Roy (Classe "B" 3e); Guy Roy et Georges Métivier (3e Classe "B"); Mmes Solange Martin et Jean-Paul Tétrault (3e Classe "C").



ECHANGE FRANCO-QUEBECOIS — Un groupe de cyclistes français était à Drummondville récemment dans les cadres des échanges Franco-Québécois. Les cyclistes ont pu participer à un entraînement sur route en compagnie du cycliste drummondvillois Jules Beland, vainqueur de la course Madona De Pompei.

(Photo La Tribune, Drummondville)

Noces d'or à Acton Vale: M. et Mme Georges Favreau

ACTON VALE, (DNC) — M. et Mme Georges Favreau ont célébré leur 50e anniversaire de mariage à l'occasion d'une réception qui groupait près de 200 personnes, parents et amis, à l'école Labréque d'Acton Vale.

Cérémonie religieuse

Une cérémonie religieuse s'est tout d'abord déroulée à l'église St-André d'Acton Vale, permettant ainsi aux heureux jubilaires de se remémorer les promesses faites cinquante ans plus tôt, dans la petite église de Roxton Falls, où ils ont unis leur destinée en 1920. La messe de circonstance a été célébrée par le R. P. Alexis Auger, cousin de Mme Favreau et M. l'abbé Jodoin, vicaire dominical à Acton Vale. Elle était servie

par deux petits-enfants des jubilaires, soit Mlle Andrée Bertrand et M. Michel Olivier. L'épître de circonstance a été lue par Daniel Bertrand.

Les vœux

Après la messe, les invités se retrouvèrent à l'école Labréque où ils adressèrent leurs vœux à M. et Mme Favreau, avant que ceux-ci prennent place à la table d'honneur.

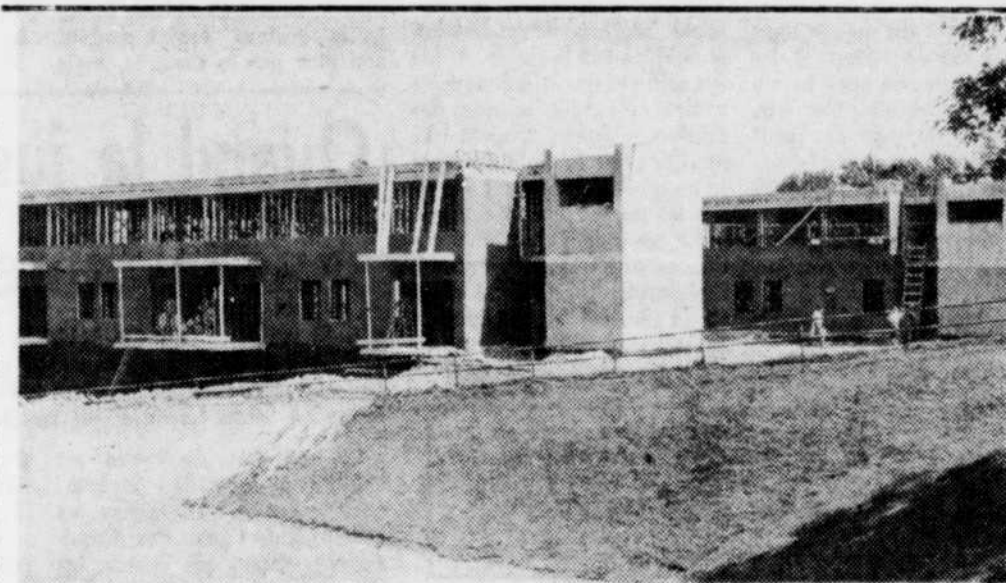
Pour conserver la note à cette fête, Mlle France Olivier, fille de M. et Mme Paul Olivier de Granby et petite-fille des jubilaires, fit la lecture d'une adresse, après quoi la sœur de France, Chantale Olivier, présenta une gerbe de fleurs à sa grand-mère pendant que, de son côté, le jeune Jacques Bisson remettait à son grand-papa une bourse

bien garnie. Jacques est le fils de M. et Mme Gilles Bisson, de Montréal-Nord. Un 50e symbolique a aussi été présenté aux jubilaires par une de leur petite-fille, Carole Favreau, fille de M. et Mme Gérard Favreau de Farnham.

La famille

Après 50 ans de mariage, M. et Mme Georges Favreau sont les heureux parents de neuf enfants, soit M. Gérard Favreau de Farnham, St-Estelle Favreau, Sœur de la Charité de St-Hyacinthe; Mme Guy Bertrand (Adèle) de Montréal-Nord; Mme Paul Olivier (Doris) de Granby; M. Claude Favreau de St-Hyacinthe; Mlle Irène Favreau de Québec; M. Jean-Guy Favreau de Nicolet; Mme Gilles Bisson (Jeannine) de Montréal-Nord et Mlle Fernande Favreau d'Acton Vale. De ces mariages sont nés 14 petits-enfants.

M. Georges Favreau s'est occupé d'assurances pendant près de 25 ans mais, auparavant, il était menuisier. Aujourd'hui, il s'est retiré.



Cette photo montre les travaux déjà faits en ce qui concerne le Foyer pour vieillards de la ville d'Asbestos. Depuis la fin de la grève les travaux vont bon train.

Il défonce une vitrine de restaurant

SHERBROOKE — Un jeune homme qui n'avait pas de dossier judiciaire antérieur a été condamné à l'issue d'une sentence suspendue, hier, alors qu'il comparait devant le juge Benoît Turmel siégeant en Cour des sessions de la paix de Sherbrooke.

Jacques Bilodeau, 19 ans, de Magog, a plaidé coupable à l'accusation d'avoir enfoncé la vitrine du restaurant Le Roulier à Deauville. Les dégâts causés sont de \$75.

Le prévenu s'est dit prêt à rembourser les pertes causées au propriétaire du restaurant.

Jeune homme blessé dans un capotage hier matin sur le chemin d'Ascol

SHERBROOKE — Un jeune homme a été blessé dans un capotage qui est survenu vers 8 h. hier matin, sur le chemin d'Ascol.

La victime est François Beaudoin, 22 ans, du 1626, rue Larocque, Sherbrooke, qui a été transporté au Sherbrooke Hospital par l'ambulance de la maison Duranleau et Jalbert.

Chronique judiciaire

Un "bookie" condamné à \$25

SHERBROOKE — Un "bookie" d'Asbestos a été condamné hier à \$25 d'amende pour avoir illégalement inscrit des paris à la piste de course de Sherbrooke.

\$25 D'AMENDE POUR UN FUSIL . . .
SHERBROOKE — Gérard Morin, 39 ans, de St-Georges de Windsor, a été condamné hier à \$25 d'amende et le juge Benoît Turmel a confisqué l'arme.

Morin était accusé de possession d'un fusil de chasse dans des desseins dangereux pour le public.

Il a plaidé coupable.

RESIDENCE CONNUE . . . LA PRISON

SHERBROOKE — Un vagabond qui fréquente plus souvent qu'autrement les villes frontalières a été condamné hier à une semaine de prison.

LE PERE ET LE FILS EN COUR POUR UNE "CHICANE" DE FAMILLE

SHERBROOKE — Le père et le fils ont comparu hier devant le juge Benoît Turmel siégeant en Cour des sessions de la paix de Sherbrooke, parce qu'ils ont vidé une chicane de famille dans un hôtel.

Gilbert Pouliot, 21 ans et Ro-

muld Pouliot, 44 ans, ont en effet plaidé coupable à l'accusation d'avoir fait du tapage à l'hôtel Laurier, de St-François-Xavier de Brompton.

Tous deux ont été condamnés à \$25 d'amende et aux frais de la Cour.

Deux sons de cloche au sujet du projet d'aqueduc de Valcourt?

GRANBY (MT) — Un groupe de citoyens de la région du lac Bowker, qui s'opposent au projet d'aqueduc régional de Valcourt, seront entendus prochainement par la Régie des Eaux. Des audiences publiques auront lieu à cet effet à Sherbrooke, le 1er septembre prochain. Selon les renseignements obtenus, les représentants de la municipalité de Valcourt seraient également convoqués à cette occasion, de sorte qu'on pourrait entendre les deux sons de cloche avant de prendre une décision finale.

On sait que depuis un certain temps déjà, les résidents du lac Bowker, qui entendent de nombreuses démarches pour contrecarrer le projet de Valcourt. On souligne notamment que le niveau du lac Bowker pourrait alors s'abaisser sensiblement, mettant en

danger tout l'équilibre écologique de la région.

Des appuis

Les protestataires ont d'ailleurs reçu des appuis dans leur action. C'est ainsi que devant la Régie des Eaux, ils seront représentés particulièrement par M. Joseph Tremblay, ingénieur en hydrologie, de même que MM. Pierre Danseau, écologiste et le docteur Richard Nelson, président du Mouvement de Résistance à la Pollution.

Erreur sur la juridiction ?
Un représentant des résidents du lac Bowker, M. Jean-Guy Dépot, soutient que la municipalité de Valcourt n'a pas tenu compte des représentations faites parce qu'on aurait fait une erreur sur la juridiction du lac Bowker. Selon lui,

Valcourt estimait que le lac dépendait de Bonsecours, alors qu'en réalité, il relève du Canton d'Orford, ce qui explique les récriminations des citoyens de la région du lac.

Pendant ce temps, on sait que la Régie des Eaux a déjà donné un accord de principe au projet de Valcourt, malgré l'opposition qui s'est élevée. C'est d'ailleurs ce qui explique que des soumissions ont déjà été demandées en rapport avec la construction du pipeline.

Précisons cependant qu'avant que des travaux puissent être entrepris, un accord final doit être obtenu. Et il semble que c'est avant de prendre cette dernière décision que la Régie des Eaux a décidé d'entendre les deux parties impliquées dans cette dispute.

Vol par effraction assaisonné d'actes de vandalisme à la salle paroissiale St-Joseph

DRUMMONDVILLE, (RG) — Un vol par effraction additionné d'actes de vandalisme, a été perpétré dans la nuit de mercredi à jeudi, à la salle paroissiale St-Joseph.

On sait que cette salle abrite de nombreux bureaux, une école de judo et un club social, et est située au 175 de la rue St-Marcel. Selon le rapport de la police, le ou les malfaiteurs, doubles de vandales, auraient pénétré par l'école de judo située au rez-de-chaussée, pour ensuite se rendre au club social "La Brûlante" ou, en plus de fouiller dans les bureaux, ils auraient dérobé trois cartouches de cigarettes d'une valeur d'une dizaine de dollars.

Les intrus se sont ensuite dirigés vers les

bureaux de la Caisse d'économie de la Dominion Textile où ils ont tenté d'ouvrir un coffre-fort au moyen d'un couteau de brousse trouvé dans l'édifice. Ils ont finalement abandonné leurs travaux pour "visiter" d'autres bureaux, visiblement en quête d'argent liquide. Ils ont saccagé les bureaux de la Caisse d'économie des Travailleurs, celui de la Caisse d'économie de la Dominion Dying, celui du Syndicat de la construction, et ils ont vidé les distributeurs de liquides doux.

Les dommages matériels s'élevaient à environ \$500 et la police de Drummondville poursuit son enquête dans cette affaire. Apparemment, il s'agit d'un travail d'amateur, probablement de jeunes.

La création d'une zone éprouvée ou la réalisation du projet des \$200 millions aux besoins de la région

SHERBROOKE — Après 2 ans de travail, les Cantons de l'Est sont toujours au même point: les gouvernements fédéral et provincial n'ont pas encore accepté de programme global de développement, le gouvernement régional est mort dans l'œuf, les zones spéciales ont profité à d'autres régions et les Cantons de l'Est malgré une série de demandes traditionnelles ont à nouveau été oubliées.

Cette situation n'a même pas créé un climat de revendications qui permette de croire dans une réaction à chaînes apte à forcer les autorités à

prendre conscience de l'urgence d'intervenir dans la région ou encore de provoquer des initiatives émanant d'un milieu qui a décidé de prendre en main son avenir, sauf quelques rares exceptions comme à Lac-Mégantic, Garthby et Compton où un groupe d'hommes d'affaires ont décidé de mettre sur pied une nouvelle industrie.

Il y a bien des promesses qui demeurent en plan (Trans Québec, route Sherbrooke-Valcourt, mission régionale, aménagement du lac Memphrémagog et ses alentours, etc) avec la faculté bien spéciale de créer un climat d'insécurité tel

qu'aucune stratégie n'est formulée de peur de choquer les autorités et perdre ce qui reste: les promesses de la dernière campagne électorale.

L'impuissance demeure la réponse la plus souvent formulée... sans Québec ou Ottawa on ne peut se tirer de ce bouillier, les autorités municipales attendent après le provincial, le provincial attend après le fédéral et le fédéral combat l'inflation...

Par contre, le premier ministre du Québec, M. Robert Bourassa, lors de la campagne électorale, a semblé vouloir se pencher sur ce problème et tirer les Cantons de l'Est d'un déperissement évident s'il n'y a pas d'actions concrètes de poser prochainement.

Cette intention de M. Bourassa a paralysé toutes les énergies puisque l'on désirait attendre qu'un quelconque de ces quatre mois, M. Bourassa doit venir dans notre région en fin de semaine pour faire connaître ses projets quant aux Cantons de l'Est ou du moins écouter les revendications des représentants de la population.

Avec les Chevaliers d'Acton Vale

ACTON VALE, (DNC) — Le Conseil 2825 des Chevaliers de Colomb d'Acton Vale tiendra une grande épluchette de blé d'Inde, samedi, le 29 août à 8h.30 p.m., au Chalet du Club Auto-Neige Ste-Jeanne d'Arc.

A cette occasion, l'orchestre invité sera celui de Jacques Boulay et ses Copains. Il va sans dire que tous les

Chevaliers de Colomb et leurs amis sont invités à cette soirée.

Cette soirée clôturera une journée sportive des Chevaliers de Colomb qui se déroulerait au cours de la journée du 29 août. Tous les frères chevaliers pourraient alors pratiquer les sports suivants: fers, pétanque et balle-molle.

L'ère AQUARIUS à Sherbrooke!



Allons, les filles . . . vous n'avez pas encore trouvé un nom à LA CHOSE !

Quel problème pour Mlles Pauline Perras, Marie Aubin et Francine Gagnon !

Nous avons demandé à ces trois jeunes filles de dénicher un nom à LA CHOSE illustrée ci-haut. Rien . . . aucune trouvaille durant 2 longues journées.

Nous avons donc demandé à un gars d'en trouver un . . . nom. "Que voulez-vous dire . . . que j'épous pas trouver de nom à ça ? C'est simple . . . c'est un . . . vous savez . . . et ben . . . non . . . pas tout de suite comme ça, bonhomme".

Pourtant, Morty, de la boutique le Château, a payé pas mal de "foin" à un artiste inconnu pour cette sculpture moderne. Il faudrait bien qu'elle porte un nom.

Voici donc ce que la jeune direction du Château a pensé pour trouver un nom pop à cette splendide sculpture : UN GRAND CONCOURS EN COLLABORATION AVEC JACQUES BEAULIEU DE CHLT, LE GARS "UNDERGROUND".

Morty donnera une récompense de \$75., en nouveauté, du Château, à la petite tête qui présentera la meilleure idée. WOW !

Mais ne pars pas en peur; ne t'époumone pas à crier les noms qui te passent par la tête pour les donner à ton entourage. Inscris plutôt ta suggestion sur une formule d'inscription que tu peux te procurer GRATUITEMENT au Château et fais-la parvenir à "JACQUES BEAULIEU A L'INFINI", poste CHLT, Sherbrooke.

Les 50 premières participations reçues mériteront à leurs signataires un 45 tours "underground" qui tourne au programme de Jacques.

AH, OUI ! N'oublie pas que le concours se termine le 1er septembre. Tu ferais mieux d'y voir tout de suite. Ecoute "JACQUES BEAULIEU A L'INFINI". Le gars te fera des suggestions de temps à autres.

MAIS, si tu veux voir la vraie patente, viens faire un tour au Château et examine-la à ton aise . . .

A PART ÇA, quelle sorte de pneus mettrais-tu sur cette machine ?



LA FOULE RÉCLAME

LA TRIBUNE

LE JOURNAL QUI S'OFFRE A TOUS !

— Chaque jour LA TRIBUNE apporte les nouvelles les plus attendues, ou les plus intéressantes. Informations locales, régionales, provinciales, nationales et internationales, plus de nombreuses chroniques très intéressantes.

— C'est un cadeau fort agréable à recevoir pour toute personne, ou famille, qui réside ou qui a résidé dans les Cantons de l'Est.

— N'oubliez surtout pas le fils ou la fille qui doit temporairement s'absenter pour poursuivre des études, faire du service militaire, etc.

— C'est un cadeau qui vous rappellera à la pensée de ces personnes qui vous sont chères.

— Veuillez s.v.p. expédier un abonnement à La Tribune pour une période d'un an ou six mois à l'adresse ci-dessous. Chèque ou mandat de poste inclus.

Livraison par la poste, sauf endroits désignés par ci-dessous.

6 mois \$12.00 Un an \$18.00

Trans-Union (par la poste) 6 mois \$18.00 Un an \$30.00

Livraison par camions 6 mois \$15.60 Un an \$31.20

Autres pays, outre-mer, etc. Un an \$50.00

A être expédié à :

Nom _____ Rue _____

Ville _____ Prov. _____

Offerts en cadeau par :

Nom _____ Rue _____

Ville _____ Prov. _____

C-4578



NETTOYEUR
Boucard
VICTORIAVILLE TEL: 752-5565
217, LAURIER

ROUTE A FOUR-RURES
C-20734

LA TRIBUNE
Tél: 758-8203

Bois-Francis

752-9783 **RENAULT** 752-9783
LEMAY AUTO INC.
324, rue Laurier, VICTORIAVILLE

4 198 EST, RUE NOTRE-DAME SHERBROOKE, VENDREDI, 21 AOUT 1970 198 EST, RUE NOTRE-DAME

Les jeunes de Victoriaville et d'Arthabaska

En faveur du regroupement des services de loisir



ANIMATION-JEUNESSE — Ian Davies, au centre, assis, discute en compagnie des jeunes résidents d'Arthabaska qui ont proposé un programme d'animation-jeunesse pour Victoriaville-Arthabaska. Assis, Jean Beccotte, et Luc Bergeron, et, debout, de droite à gauche, Richard Langellier, Denis Fréchette, et André Beccotte. (Photo La Tribune, Victoriaville)

VICTORIAVILLE, (ML) — Il semble que la population des 15 à 20 ans de Victoriaville et d'Arthabaska est favorable, en majorité, au regroupement des services de loisir de ces deux villes.

Il s'agit, du moins, de l'avis du comité animation-jeunesse, au cours des prochains mois. La nomination de ces quatre jeunes fait suite à la rencontre tenue, cette semaine, pour faire le point et décider de l'avenir du comité Animation-jeunesse.

Quelques dizaines de jeunes et des représentants du conseil ont participé à cette rencontre. Durant les derniers mois, un étudiant en sciences sociales, Ian Davies, de Sherbrooke, a fait du travail d'animation. Il doit quitter ce travail en septembre, et on a pensé à la nouvelle formule pour assurer la relève.

Le fait que les quatre individus choisis par l'assemblée de cette semaine soient d'Arthabaska risque de constituer la pierre d'achoppement du projet, croit-on cependant. Il s'agit de Jean Beccotte, Richard Langellier, Luc Bergeron et André Beccotte.

Ces quatre personnes, cependant, sont d'avis que de tels arguments ne devraient pas entrer en ligne de compte, lorsqu'on parle des loisirs de la jeune population de ces

deux villes. "Pour les jeunes de Victoriaville et d'Arthabaska, c'est une même chose, et on ne devrait pas tenir compte des limites de municipalités dans ce cas-ci".

Les premiers pourparlers avec les autorités ont cependant permis de constater qu'il surviendrait des interrogations au chapitre du financement, à savoir dans quelle proportion chacune des deux villes doit participer au projet d'animation lancé par les jeunes d'Arthabaska.

Les prochaines étapes seront la présentation d'un rapport à la Commission municipale des Loisirs de Victoriaville, à ce sujet. Par la suite, le conseil de Victoriaville sera invité à son tour à autoriser le projet. Les jeunes ont l'intention de proposer qu'une rencontre entre les deux conseils de ville ait lieu pour discuter d'une collaboration individuelle.

Concernant les jeunes de Victoriaville, le groupe d'Arthabaska a déclaré hier: "Ils sont un peu amorphes, mais on pense pouvoir les amener à penser comme nous et exiger que le conseil fasse quelque chose".

On a également critiqué le manque d'intérêt du conseil de ville de Victoriaville à l'endroit du projet du groupe d'Animation-jeunesse.



QUAND C'EST FINI, CA RECOMMENCE... — Les 110 employés de l'Ermitage des Bois-Francis Inc. ont tenu une journée d'étude, hier, afin d'appuyer les collègues de la fédération des employés d'hôpitaux privés qui ont été congédiés à l'hôpital d'Yvonne de Montréal, hier. (Photo La Tribune, Victoriaville)

En quelques lignes

VICTORIAVILLE, (ML) — Le maire P.-A. Poirier n'était pas satisfait de la ronde qu'il a enregistrée, lors du tournoi de golf Industriel, mercredi... Ses obligations trop nombreuses lui font négliger son golf, dit-il.

Que dire de la performance enregistrée par Pierre-Etienne Forcier... Ce dernier n'avait pas roulé plus de 50 depuis 1948, selon son album de souvenirs, et il a réalisé ce pointage mercredi...

La popularité des concours de tire de chevaux s'affirme de plus en plus. Il y a quelques jours, 700 personnes et plus ont participé à un programme commandité par Jean-Paul Blanchette, de la brasserie Labatt 50, dans les Bois-Francis...

L'organisateur de ces épreuves de tire de chevaux est M. Gérard Roux. Dans la grosse classe de chevaux, 3,200 livres et plus, Ovide Corriveau, de St-Georges de Windsor, a inscrit un attelage qui a tiré 12,800 livres et, dans la petite classe, Lionel Lacasse, de St-Norbert, a fait tirer 12,400 livres à son attelage...

Il y a également des épreuves pour les poneys. Marcel Parenteau de Drummondville, a remporté les honneurs dans la petite classe et Armand Côté, dans l'autre classe... Tous ont reçu des trophées, dans de Labatt 50...

M. Bruno Houle, d'Arthabaska, a fait un voyage formidable de sept semaines à travers l'Ouest canadien. Il est revenu enchanté de son séjour dans les provinces des Prairies et la Colombie britannique...

Guy Aubert, Clément Bourlard et René Lafrance, de Victoriaville, participeront à des courses automobiles au Mont-Tremblant, durant la prochaine fin de semaine. Guy Aubert est inscrit au championnat Laurente, Clément Bourlard au championnat Molson, alors que René Lafrance disputera une épreuve "novices".

Une automobile a été volée et retracée par les policiers municipaux dans la nuit de mercredi à jeudi.

Tournoi de golf pour les membres de l'Association de la construction

VICTORIAVILLE, (ML) — Quelque 250 membres de l'Association de la construction du Centre du Québec disputent le tournoi de golf annuel de leur association, aujourd'hui, au club de golf local.

Plusieurs centaines de dollars de prix seront distribués aux gagnants. Le parcours de 18 trous du club local est en parfaite condition et les organisateurs comptent bien que des pointages en dessous de la normale seront inscrits.

L'Association de la construction groupe des personnes attachées à la construction, entrepreneurs, plombiers, électriciens, et autres des comités de Drummond, Arthabaska et une partie de Nicolet.

Le tournoi est disputé successivement à Drummondville et à Victoriaville, tous les ans. C'est M. Raymond Gagné, entrepreneur d'Arthabaska, qui est président actuellement de l'association diocésaine.

Tous sont invités à participer à ce tournoi. Il y aura un souper servi à l'intention des participants du tournoi, à 5 heures, au club. Une soirée dansante suivra.

Du blé d'Inde et des films de chasse pour Les Mousquetaires

VICTORIAVILLE, (ML) — La prochaine manifestation de l'Association de chasse et pêche Les Mousquetaires aura lieu le 22 août.

Soit demain, au terrain du club, au lac St-Joseph, près de St-Ferdinand d'Hallifax.

Cette manifestation, une épluchette de blé d'Inde, est offerte gratuitement à tous les membres par M. Sylvio Tremblay, agent O'Keefe pour la région. La fête débutera à 4 heures p. m.

Un orchestre sera sur les lieux pour agrémenter la soirée et faire danser ceux qui le désirent. En cas de mauvaise température, on remettra l'activité au lendemain midi, soit dimanche.

Soirée de films

Une autre activité aura lieu dans moins d'un mois, soit le 16 septembre. Il s'agira cette fois d'une soirée de projection

Réaménagement en cours du parc des Erables à Princeville

PRINCEVILLE, (GAB) — Le réaménagement du parc des Erables est en cours à Princeville. Le conseil municipal a pris des dispositions pour faire de ce vaste terrain situé en plein centre de la ville, mais un peu à l'écart des artères achalandées. Le parc des Erables appartient à la ville depuis quelques années, ayant été acheté après que le feu eut détruit l'hôtel qui se trouvait là.

Bureau de postes fermé jusqu'à lundi

VICTORIAVILLE, (ML) — Les commis et facteurs du bureau de poste de Victoriaville se sont mis en

grève, hier matin, jusqu'à lundi prochain.

Il s'agit d'une décision dont on a informé les 26



TOURNOI INDUSTRIEL — Le tournoi Industriel au club de golf de Victoriaville a réuni 216 joueurs. Nous voyons ici le capitaine Luc Quellet, Alain Madore, de Drummondville, qui a réussi le meilleur score de la journée un 72, le gérant Gilles Desrosiers, le capitaine de la Coopérative Fédérée du Québec, le club vainqueur dans le net, Philippe Sévigny et le pro Marcel Fortier. Le tournoi Industriel est considéré comme la deuxième compétition de la saison au club de Victoriaville. (Photo La Tribune, Victoriaville)

Une franchise de libre dans la ligue de hockey Commerciale

VICTORIAVILLE, (ML) — C'est mercredi que se tenait la première assemblée de la ligue de hockey Commerciale Moisson, du président Raymond Moisson, en prévision de la prochaine saison.

Cette ligue en est à sa septième année d'activités et l'on entend bien en faire une année succès. Le publiciste Claude René Dion a précisé que le désir des dirigeants du circuit était de satisfaire aux besoins de tous.

La direction désire également aviser les intéressés qu'il

y a une franchise de libre dans ce circuit amateur. Les intéressés pourront communiquer avec M. Raymond Vaillancourt, président, pour obtenir les détails supplémentaires à ce sujet.

Les responsables acceptent également la collaboration des personnes désireuses de travailler à la bonne marche de ce circuit. Les activités commenceront officiellement d'ici deux mois et lors de l'ouverture officielle, tout le mécanisme sera rodé.

Le conseil municipal de Princeville accepte cinq soumissions: trois projets

PRINCEVILLE, (GAB) — Les cinq plus basses de 15 soumissions présentées ont été acceptées par le conseil municipal urbain de Princeville. Ces soumissions se rapportent à trois projets d'aqueduc et d'égouts. Pour le projet "St-Jacques-Du-Rest", la soumission la plus avantageuse était celle de la firme Eusèbe Allard Inc., soit \$39,982.25. La plus basse soumission pour le projet "Boulevard Baril" était celle de P. Poirier Construction Inc., qui demande \$7,626. P. Poirier Construction Inc. avait également la plus basse soumission pour le projet d'égouttement de surface sur la rue St-Jean-Baptiste-Nord, soit \$4,111. Quant aux matériaux en fonte, ils seront fournis par J.-U. Houle Ltee, de Victoriaville, au prix de \$21,563; c'est-à-dire la seule soumission présentée pour ces matériaux.

Pour les matériaux en béton, les édiles ont accepté la soumission de Pavage La Salle, de Victoriaville, qui demande \$15,980.83.

L'acceptation des cinq soumissions était recommandée par M. Adrien Corriveau, ingénieur de la firme St-Pierre de Victoriaville, entreprise qui s'occupe des travaux de génie pour Princeville.

La chloration

Le conseil municipal de

Feux de circulation "allongés" pour faciliter la circulation

PLESSISVILLE, (GAB) — Les études faites par des organismes intéressés à la circulation à Plessisville, ont permis de trouver une solution qui semblerait efficace en ce qui concerne le secteur de la rue St-Jean. Ce secteur est particulièrement affecté aux heures d'affluence. Le personnel des grandes usines Forano situées dans ce secteur profitera principalement des améliorations projetées. Il s'agit d'"allonger" les feux de circulation

sur cette rue St-Jean. Le conseil municipal a confié aux Entreprises Lionel Henri, le travail à accomplir pour "allonger" les signaux concernés. Le directeur du Service de la police, M. Edouard Lebrun, a été autorisé à prendre entente avec l'un des responsables de Forano Ltee pour les détails se rapportant aux dispositions finales à prendre en vue de solutionner le problème de la circulation dans cette partie de la ville.

Mme Maurice Tanguay: nouvelle présidente de la Fédération No 6 des Fermières du Québec

PRINCEVILLE, (GAB) — Mme Maurice Tanguay, de Theford, a été choisie comme nouvelle présidente de la Fédération No 6 des Fermières du Québec. Ce choix a été fait à l'occasion du congrès fédéral, tenu à Princeville, par les Fermières, on remarquait principalement, une analyse sur l'article "sujets d'études".

Il a été constaté que les membres étaient en faveur d'avoir des sujets au programme de leurs activités mensuelles. On a toutefois souligné qu'il était absolument nécessaire que les problèmes étudiés soient d'intérêt général, à la portée de tous les membres et que les séances aient une personne compétente pour en faire l'animation. Autrement, cette partie des réunions est trouvée ennuyeuse par celles qui y prennent part, a-t-il été précisé. Les congressistes ont également pris connaissance du programme des articles à préparer pour les prochaines expositions.

Importance de l'animation

Parmi les questions à l'ordre

Grange-étable incendiée remplacée par un ensemble de trois unités

PRINCEVILLE, (GAB) — Le propriétaire d'une entreprise agricole progressive de Princeville dont la grange-étable a été détruite par la foudre il y a quelques jours est à l'œuvre pour remplacer cette construction. M. Peter Heeremans a toutefois adopté une méthode nouvelle pour remplacer la vaste bâtisse incendiée. Trois unités distinctes, mais formant un ensemble très pratique, s'élèvent maintenant sur le site

Elargissement d'une rue pour faciliter la circulation des autobus scolaires à Plessisville

PLESSISVILLE, (G.A.B.) — L'élargissement d'une partie de rue pour faciliter la circulation des autobus scolaire est étudiée par les édiles de Plessisville. Le maire Rosaire Côté a fait cette suggestion après avoir visité les lieux. La rue Mercure pourrait être élargie de 300 pieds, du côté ouest, a fait remarquer le premier magistrat de la ville. Il a été convenu de confier à l'ingénieur la tâche d'examiner le projet et de soumettre un rapport aussitôt que possible après le 1er septembre.

Eau pour gicleurs

Le maire Rosaire Côté et ses collaborateurs de l'hôtel de ville ont assuré le directeur d'une entreprise industrielle locale que l'aqueduc municipal répondait aux normes pour les gicleurs automatiques. Ces normes sont une capacité de 1,500 gallons à la minute, avec une pression de 40 livres. Le renseignement était demandé par le directeur des Boisées Plessis Ltee, M. Robert Trépanier. Ce dernier avait donné aux édiles le détail des normes exigées par l'Association canadienne des assureurs, en ce qui a trait à l'eau requise pour l'installation de gicleurs automatiques dans une entreprise industrielle comme les Boisées Plessis.

Peinture de réservoirs

Le conseil municipal a voté \$200 pour la peinture à contrat des réservoirs de l'aqueduc municipal, sur la rue St-Jean. Ce montant est pour la main-d'œuvre et les machines requises. La ville fournira la peinture qui sera nécessaire à la réalisation de ce projet.

Finances

Le ministère des Affaires municipales de Québec a demandé au conseil municipal de Plessisville d'apporter certaines modifications à la documentation préparée à la fin de l'année 1969, et se rapportant

Projet d'incinérateur

Les édiles de Plessisville ont pris connaissance d'une offre faite par les promoteurs d'un projet d'incinérateur. L'incinérateur serait installé à St-Apollinaire, comté Lotbinière. Cette localité étant située à une quarantaine de miles de Plessisville, il est jugé que l'offre pouvait être étudiée mais qu'elle présentait un intérêt relatif à cause de la trop grande distance à parcourir.

Grange-étable incendiée remplacée par un ensemble de trois unités

de la grange-étable incendiée, de 216 pieds de long, un vaste bâtiment pour le fourrage et un gros silo. Ce dernier est en béton, alors que le métal dans les autres constructions. "C'est dans l'épreuve que nous découvrons de vrais amis", précise M. Heeremans, en faisant allusion aux nombreuses bonnes volontés qui travaillent bénévolement aux nouvelles constructions.

Activités du congrès

Le programme du congrès tenu à Princeville a été inauguré par une messe chantée à l'église paroissiale. Les participantes se sont ensuite rendues au centre paroissial où la présidente locale, Mme Hervé Bedard, et la présidente 1969-70 de la fédération, Mme Pierre Fortier, de Victoriaville, ont souhaité la bienvenue. Le banquet a été préparé et servi sous la direction générale de Mme Arsène Sylvestre, Mme Joseph Trépanier, Mme Romi Martin, des Fermières de Princeville. A la partie créative, des membres du cercle local et deux adolescentes ont joué une pièce de théâtre intitulée: "La maison sans soleil". La manifestation a pris fin par un goûter.

Prochaine activité

La direction et les membres de la Fédération No 6 des Fermières du Québec réunis en congrès à Princeville ont déterminé les détails concernant la prochaine activité de l'intercercle. Disraeli a été choisi comme lieu de rendez-vous.

La réunion aura lieu le 30 septembre 1970. Les participantes sont invitées pour 1h30 de l'après-midi, au sous-sol de l'église. Ces activités inter-cercles groupent ordinairement quelque 75 représentantes des 36 cercles affiliés à la Fédération No 6 des Fermières du Québec. Cette Fédération groupe 3,000 membres répartis

Tire de chevaux à Maricourt

WINDSOR, (MC) — Les œuvres paroissiales de Maricourt organisent pour la population de cette municipalité et des environs une tire de chevaux suivi d'un souper aux fêtes.

Cette activité qui doit présenter les meilleurs chevaux des Cantons de l'Est aura lieu dimanche le 23 août à compter de 1h30.

Bureau de postes fermé
jusqu'à lundi (page 4)

Pour le regroupement des
services de loisirs (page 4)



LA TRIBUNE

LE QUOTIDIEN DES BOIS-FRANCS

"Le rodéo Optimiste de
Victoriaville aura lieu les
29 et 30 août"

61e ANNÉE — No 155

SHERBROOKE, VENDREDI, 21 AOUT 1970

★ ★ ★ ★ 10 CENTS

Centaines de sans-abri et millions de dollars de dommages

Ouragan meurtrier à Sudbury



Comme des châteaux de cartes...

SUDBURY, Ont., (PC) — Un ouragan violent s'est abattu subitement sur une partie du Nord de l'Ontario, jeudi, laissant dans son sillage des morts et des blessés, et causant des dommages évalués à plusieurs millions de dollars. Dans la confusion qui a suivi le passage de la tempête, on ne pouvait établir avec précision le nombre des morts.

Jeudi soir cependant, la police a indiqué que l'ouragan a fait quatre morts et plus de 150 blessés, et que des centaines de personnes étaient sans abri.

Zone sinistrée

A Sudbury, le maire Joseph Fabbro a déclaré la ville zone sinistrée. Les dommages dans cette ville sont évalués à \$6 millions. La tempête qui n'a duré qu'une trentaine de minutes, a fauché des arbres, des poteaux de téléphone et même des maisons entières.

Les vents violents qui se sont levés vers 8h30 du matin ont d'abord balayé la petite localité de Lively, à une dizaine de milles à l'ouest de Sudbury. Laissez Lively jonché de débris, la tornade a frappé Cooper Cliff puis Sudbury, avant de pousser vers Field, à une quarantaine de milles à l'est.

Selon le rapport de la police, les victimes de la catastrophe sont:

● M. Paul Reback, âgé de 67 ans,

sont été complètement détruites à Lively tandis que 118 demeures ont subi des dommages considérables. Partout, des poteaux téléphoniques et des arbres — dont le diamètre atteignait 14 pouces — jonchaient les routes et les cours.

La police a révélé que 42 blessés ont été admis dans des hôpitaux de Sudbury et de Copper Cliff. Par ailleurs, 150 personnes ont été traitées à l'hôpital, puis renvoyées à leur demeure.

M. Ed Morris, coordonnateur des mesures d'urgence à Sudbury, a précisé que l'ouragan avait démolit toutes les maisons d'une rue de Lively et avait lourdement endommagé des demeures dans le sud-est de Sudbury. Le lac Ramsey était couvert de débris, a-t-il dit, et le centre-ville de Sudbury était un vaste dépotir.

"Des pluies diluviennes se sont abat-

Un témoin terrifié raconte une journée inoubliable
Une ville dévastée comme en temps de guerre...

pages 2 et 16

employé du service des parcs de Copper Cliff, qui a été frappé par des débris alors qu'il travaillait dans un parc.

● M. Vincent Howard, âgé de 52 ans, de Sudbury, qui a été écrasé sous un camion renversé sur une autoroute.

● Un homme non identifié a été tué à la fabrique de ciment Wavy, à Sudbury.

● Mme Codelia Quenneville, âgée de 58 ans, de Field, a perdu la vie lors que le vent a projeté la roulotte dans laquelle elle vivait à 200 pieds de distance, contre une grange abandonnée. La roulotte de 35 pieds a roulé un autre 500 pieds avant de s'immobiliser.

Au plus fort de la tempête, les vents soufflaient à 90 milles à l'heure. A Sudbury, ils ont ravagé un certain nombre de résidences luxueuses, dont la valeur s'élevait jusqu'à \$80,000. Selon le maire Fabbro, "on aurait dit qu'environ 70 pour cent des maisons avaient été frappées par une bombe".

D'autre part, une soixantaine de mai-

tues sur la ville et des débris ont bouché les égouts, a-t-il poursuivi. Il y avait 10 pouces d'eau à Copper Cliff."

Quelques heures après le désastre, la police rapportait une dizaine de morts, mais ce chiffre a été réduit par la suite.

Peu après le passage de la tempête, on avait également indiqué que Lively avait été "complètement rasé" par les vents. Un porte-parole de l'Organisation des mesures d'urgence a toutefois précisé par la suite que les dégâts dans cette localité n'avaient pas été aussi considérables que ne le laissaient entendre les premiers rapports.

Entre temps, les compagnies minières de la région ont mis tous leurs équipements à la disposition des volontaires qui portent secours aux sinistrés.

A Ottawa, le premier ministre intérimaire, M. Mitchell Sharp, a adressé ses condoléances aux familles des victimes, en affirmant que le gouvernement fédéral accorderait de l'aide financière à la région sinistrée si la province en faisait la demande.

A Sherbrooke

Arbres cassés par le vent et pannes d'électricité...

SHERBROOKE (par André Poudrier) — Après un mois et demi de journées torrides, parsemées ici et là de quelques ondées, l'orage s'est abattu sur la région de Sherbrooke. Des arbres cassés par le vent, une pluie torrentielle, des pannes d'électricité et de téléphone sont la conclusion de cette longue canicule.

Les dégâts n'ont pas eu l'ampleur de ceux enregistrés à Sudbury. A l'exception de quelques centaines de dollars de dommages et de quelques minutes d'angoisse à la disparition de l'électricité, on ne signale rien de plus grave.

A Sherbrooke

La Sûreté municipale de Sherbrooke informait que des arbres et des branches ont obstrué les artères de la cité à six endroits.

Au coin des rues Bowen et Morkill, un arbre est tombé sous la violence du vent et a arraché dans sa chute les fils électriques et un câble central de téléphone. Il a fallu un peu plus de deux heures pour libérer la voie publique et rétablir tous les circuits des usagers du téléphone. Ce travail a nécessité l'emploi de scies à chaîne pour débiter sur place le mastodonte.

De plus, le service de la police municipale rapportait quelques accrochages de plus de \$100 dus à la mauvaise visibilité, entre 9h30 et 10 h. hier soir.

L'Hydro-Sherbrooke n'a toutefois pas eu à faire face à des pannes d'électricité majeures. Les neuf hommes en devoir hier soir ont réparé les quelques pannes locales. A la compagnie Bell Canada, on a rapporté de nombreux appels à cause de téléphones en dérangement.

Dans la région

La Sûreté du Québec, détachement de Sherbrooke, n'a signalé que quelques incidents mineurs se rapportant directement à la tempête.

L'Hydro-Sherbrooke, pour sa part, a signalé deux poteaux télégraphiques cassés entre Sherbrooke et Weedon.

AUJOURD'HUI DANS

LA TRIBUNE

- Les policiers n'avaient pas reçu l'ordre de tirer à l'Université Kent aux Etats-Unis. page 2
- La lutte serait-elle compromise à Sherbrooke? page 3
- Quelle est la vie d'une femme et des enfants d'un propriétaire de cirque? page 8
- Ouverture officielle des Jeux du Québec aujourd'hui à Sherbrooke. page 9



"Il n'est plus nécessaire de téléphoner à un menuisier pour faire élargir les portes du garage... je viens de rétrécir l'auto". (Annonces classées pages 13-14-15)

Comiques	pages	Mot perdu	pages
Décès et funérailles	13-14	Politique provinciale	7
Editorial	15	Radio, TV et arts	12
Féminine	6	Sherbrooke et	
Finance	7	région	2-3-4-5
Horoscope	15	Sports	9-10-11
Mots croisés	14		

Nouvelles brèves

Argent sur la glace...

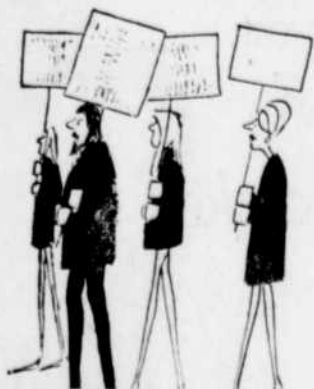
VANCOUVER, (PC) — Un numismate de Vancouver, M. Burton White, s'est découvert, depuis le 10 août, une vocation de boueur.

Il est en fait à la recherche d'un vieux réfrigérateur auquel il tient plus qu'à la prunelle de ses yeux. En son absence, son fils a pris l'initiative de le faire transporter au dépotoir. Tout ce qu'il a récolté, jusqu'à ce jour, c'est une facture de \$400 de la municipalité pour les opérations de déblayage effectuées à l'aide d'un bulldozer.

L'entêtement de M. White s'explique un peu: le réfrigérateur contenait sa collection de monnaie d'une valeur de \$15,000.

50 millionième visiteur

OSAKA, (Reuter) — L'Exposition universelle et internationale d'Osaka a accueilli, mercredi, son 50 millionième visiteur. Les organisateurs de la manifestation prévoient que 60 millions de visiteurs auront franchi les tourniquets d'Expo '70, à la fermeture, le 13 septembre.



Un plat au chat...

ASBESTOS, (YC) — A Manseau, au festival pop, on avait bouffé un caniche.

A Asbestos, alors que depuis quelques semaines des jeunes gens s'amusaient à jouer aux cuisiniers en préparant les menus les plus variés, un nouveau plat a fait son apparition sur la table: un chat à la broche... toutes-fois, les convives auraient levé le nez sur ce plat!

Dans un champ de maïs

SAINTE-ROSALIE, Qué., (PC) — Les quatre bandits considérés comme "extrêmement dangereux" qui s'étaient évadés, mercredi, de la prison provinciale de Saint-Hyacinthe, à une trentaine de milles de Montréal, ont été capturés, jeudi, à environ trois milles de l'institution.

Selon un rapport policier deux des évadés se trouvaient dans un champ de maïs et les deux autres, dans le village voisin de Sainte-Rosalie.

Retour au travail des 2,300 employés des hôpitaux privés

Par MARC ST-PIERRE

QUEBEC, (PC) — Les 2,300 employés d'hôpitaux privés reprennent le travail ce matin, par suite de l'intervention du ministre québécois de la Santé, M. Claude Castonguay, qui a ordonné, en fin de journée, jeudi, à la direction de la crèche d'Yvesville, à Montréal, de garder à son service les 102 travailleurs qu'elle se proposait de mettre à pied d'ici 15 jours, a affirmé un porte-parole du ministre de la Santé.

Le ministre Castonguay a pris cette décision à la suite d'une réunion groupant, d'une part M. Gilles Gaudreault, sous-ministre adjoint à la Santé, et Raymond Gérin, sous-ministre à la Fonction publique, et, d'autre part M. Norbert Rodrigue, président de la Fédération nationale des Services, au Parlement jeudi après-midi.

Réunion

Cette réunion avait été provoquée par le refus des 2,300 employés d'hôpitaux privés affiliés à la Fédération nationale des Services (FNS), de rentrer au travail comme prévu, jeudi matin, pour protester contre la décision de la direction de la crèche d'Yvesville, Soeur Noémie Dion. Celle-ci se proposait de congédier 102 employés ayant moins d'un an de service dans les 15 jours suivant la reprise du travail.

Les 2,300 syndiqués affiliés à la FNS

devaient rentrer au travail jeudi matin, après deux mois et demi de grève, à la suite de l'entente de principe intervenue lundi entre leurs représentants et ceux des trois associations patronales groupant les 50 institutions de bien-être et de santé. Les dirigeants de la FNS ont stoppé le mouvement prévu de reprise du travail et réclamé une rencontre avec les autorités du ministère de la Santé pour régler le problème de la crèche d'Yvesville une fois pour toute.

La réunion de jeudi après-midi, outre l'ordonnance du ministre Castonguay à l'endroit de la crèche en question, a donné lieu à la décision de mettre sur pied un comité tripartite pour étudier le cas. Le comité, constitué de représentants de la FNS, du ministère de la Santé et de l'institution concernée, soumettra le rapport de son étude au ministre Castonguay dans un mois environ.

Rebondissement

Les 102 employés qui font l'objet de ce rebondissement de dernière heure ne sont pas protégés par la clause de sécurité d'emploi prévue dans l'entente de lundi et selon laquelle un employé mis à pied sera transféré dans une autre institution privée ou publique.

Therford

Une entente est également intervenue au cours de la réunion de jeudi après-midi entre les représentants de la FNS

et ceux du ministère de la Santé, au sujet des 40 employés de l'institution privée Sainte-Marie de Therford Mises dont le permis n'a pas été renouvelé.

L'accord prévoit que les employés de cet hôpital privé pourront bénéficier des formules prévues par le Bill 49 portant sur les congédiements collectifs. Les mécanismes prévus par l'entente de lundi s'appliqueront dans le cas de ces 40 travailleurs.

Des clauses de l'entente de lundi, au chapitre de la sécurité d'emploi, stipulent qu'un an de service tout employé mis à pied sera transféré dans une institution de santé, privée ou publique, par un comité de remplacement. L'entente prévoit de plus que l'employé mis à pied doit recevoir un avis de 4 mois pendant lesquels il continuera de recevoir son plein salaire. Après ce laps de temps, si le comité de remplacement ne lui a pas trouvé d'emploi, il reçoit \$60 par semaine durant 51 semaines s'il est marié, et \$50 s'il est célibataire.

Bois-Francis

Par ailleurs, les 110 employés de l'Hermitage des Bois-Francis, un hôpital pour vieillards à Victoriaville, ont refusé de rentrer au travail, jeudi. Ils ont fait savoir qu'ils voulaient appuyer par ce geste les employés de la Crèche d'Yvesville.

Pots-de-vin

Congédiement de six fonctionnaires

QUEBEC, (PC) — Le premier ministre a révélé, jeudi, que six fonctionnaires du ministère des Transports ont été congédiés pour avoir accepté des pots-de-vin et falsifié des documents.

M. Robert Bourassa n'a cependant pas voulu dire si ces personnes faisaient partie d'un réseau de crime. Il s'est contenté de dire que l'enquête se poursuivait.

M. Bourassa a de plus mentionné qu'actuellement aucune poursuite judiciaire n'est intentée contre les personnes impliquées, l'enquête se poursuit en collaboration avec les ministères du Transport et de la Justice.

M. Bourassa, au cours de sa conférence de presse hebdomadaire, a dit regretter de devoir annoncer le congédiement de six fonctionnaires de la région de Montréal.

"L'enquête effectuée au ministère des Transports depuis la fin de mai a prouvé que des employés d'un bureau d'examen de Montréal se livraient à des pratiques contraires à l'éthique et à la loi", affirme le premier ministre.

Le maire de Magog fâché du site de la future usine de la compagnie IBM

MAGOG, (Spéciale) — Au lendemain de la journée industrielle qu'il organisait à Magog mercredi, le maire de la cité de Magog a indiqué hier à un journaliste qu'il interrogeait que la région devait présentement se sentir frustrée de voir certains investissements importants se faire à la faveur de décisions politiques plutôt qu'au terme d'études et de travaux de planification.

M. Maurice Thérault a ajouté qu'il est malheureux en ce sens que des millions soient littéralement investis dans le fond des bois plutôt qu'au sein de villes bien établies, dont les services sont déjà en place et dont on peut normalement s'attendre qu'ils servent et portent fruit au niveau de la promotion industrielle.

M. Thérault faisait particulièrement allusion à la décision prise de favoriser l'implantation de la compagnie IBM à Bromont plutôt qu'ailleurs dans une ville bien implantée de la région.

En ce sens, M. Thérault s'en prenait à la décision qui a mené à l'investissement de \$21 millions à Bromont.

Le maire de Magog a considéré que des rencontres telles celles qu'il a eues avec des dirigeants des milieux de l'expansion régionale, mercredi, ne pouvaient qu'aider en ce sens à enrayer ces difficultés présentes.

Deuxième rencontre du genre

Le maire de Magog a par ailleurs précisé que la réunion de mercredi était la deuxième du genre qu'il organisait à Magog à titre de président de la commission Industrielle de la cité.

Il y a maintenant près d'un an et demi, M. Thérault et le conseil de ville de Magog avaient reçu à un souper tous les industriels de Magog.

M. Thérault compte organiser d'autres semblables réunions dans les années à venir, indiquant que le genre de ces rencontres variait avec les besoins du temps, tout comme la dernière journée industrielle répondait à un besoin d'informations chez les industriels locaux.

Windsor en bref

WINDSOR, (MC) — Les jeunes de Windsor qui participent à l'athlétisme aux Jeux du Québec à Magog doivent noter que le départ pour ces compétitions s'effectuera de l'école Sacré-Cœur samedi à 8h30. Pour de plus amples renseignements, les intéressés doivent consulter Gilles Debois.

Dimanche à 1 heure, il y aura parade pour les Jeux du Québec. Les Aristocrates seront de la partie et cette parade prendra le départ de l'hôtel de ville.

Dimanche vers trois heures auront lieu deux tirages pour les souscriptions aux jeux d'été de Windsor.

Bromptonville en bref

BROMPTONVILLE, (JB) — C'est demain qu'aura lieu les compétitions de la crose mineure à Windsor. La municipalité complètera parmi ses rangs trois catégories... Les dirigeants locaux espèrent que la population assistera en très grand nombre aux joutes de nos porte-croques dans le but de leur apporter le support nécessaire.

Chacun des clubs de ces trois catégories semble en très grande forme pour les matches de demain... Car les instructeurs qui font un travail vraiment digne d'eux ont à cœur que leurs jeunes évoluent avec performance et qu'ils soient en mesure de se faire valoir à juste titre.

La circulation a été passablement dense au cours de ces derniers jours, par suite du détour occasionné par la fermeture du pont qui enjambe la rivière St-François... A dire vrai, Bromptonville a connu pour la première fois, un trafic extrêmement lourd dans ses artères principales.

Relativement au tournoi de balle lente de la Brasserie Molson, qui débutera à compter de demain au stade du parc des Loisirs de Bromptonville situé sur la rue Notre-Dame, on signale tout d'abord la journée d'hier, que 27 clubs s'étaient inscrits. C'est donc dire qu'il ne manque plus que cinq inscriptions pour atteindre le nombre projeté... Par ailleurs, M. Raoul St-Cyr, président du tournoi, nous a révélé qu'il était fort possible que les cinq équipes manquantes à l'objectif, s'inscrivent au cours de la même journée.

Dans les cadres des Jeux du Québec, le club Etoiles de la balle molle féminine ayant comme instructeur M. Wilfrid Nault se rendra à East Angus dimanche le 23 août où il affrontera le club de Eastcook au parc Nicol.

Nos "AS" des quilles paraissent inquiets face à la perte de la salle de quilles de Bowling Laval.

Selon les statistiques obtenues récemment, la formation du Presto mène le bal en finale de la ligue de balle molle féminine avec un gain et aucune défaite. Tandis que le club Etoiles tire de l'arrière sans victoire dans une série de trois rencontres... Du côté de la ligue masculine Molson, le dénombrement après la quatrième rencontre est le suivant: les hommes de l'instructeur René Viboux ont égalisé les chances en l'emportant sur le club des Loisirs avec deux gains et deux revers, de même que deux victoires et deux défaites pour les Loisirs... La rencontre de lundi déterminera donc, le champion de la demi-finale B, qui par la suite disputera la finale avec le Lavoie-Bergeron.

Le midjet de Bromptonville a vaincu les Braves de Windsor par le compte de 6 à 2, lors d'un match de la ligue de crose de Windsor disputé au Centre J. A. Lemay de l'endroit. Jacques Castongnay a été le joueur le plus utile au cours de la rencontre avec quatre filets à lui seul.

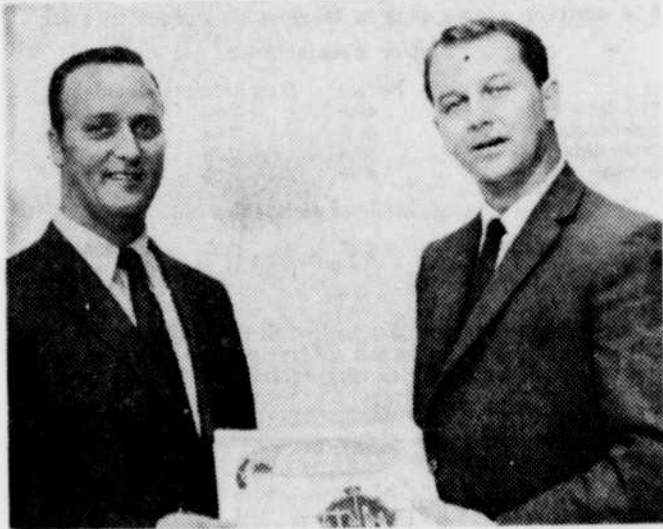
Compétitions de crose à Windsor

WINDSOR, (MC) — La ville de Windsor sera le site en fin de semaine des compétitions de crose présentées dans les cadres des Jeux du Québec.

Ces compétitions se dérouleront samedi et dimanche au Centre Lemay de Windsor et la cédule des rencontres se présente comme suit:

Samedi:
10h, a.m., Pee-Wee, Asbestos vs Bromptonville;
11h15, Bantam: Sherbrooke vs Windsor;
12h45, Midjet: Bromptonville vs Windsor;
2h, Midjet: Asbestos vs Magog;
3h15, Bantam: Asbestos vs Magog;
4h30, Pee-Wee: Magog vs Sherbrooke;
6h15, Pee-Wee: Gagnant Asbestos-Brompton vs Windsor;
7h30, Bantam: Gagnant de 11h15 vs Bromptonville;
8h45, Midjet: Gagnant 12h45 vs Sherbrooke.

Dimanche:
2h, finale pee-wee, remise médailles aux pee-wee;
3h30, finale bantam, remise médailles aux bantam;
5h, finale midjet, remise médailles aux midjets.



A l'occasion de leur quatrième Festival annuel, les Policiers ont de nouveau publié un journal, intitulé "Votre Policier 70", journal qui sera distribué très prochainement à la population de Magog. Sur la photo, le constable Gilles Robinson, à gauche, remet une copie du journal au directeur de police, M. Donald Lizotte.

(Photo La Tribune, Fernand Boisvert, Magog)

PREMIERS RESULTATS DE LA SERIE SEMI-FINALE DE BALLE MOLLE

WINDSOR, (MC) — Les premiers résultats des séries semi-finales de la ligue Laval-Lac Beauport ont été publiés hier.

Dans la première rencontre, l'Auberge a disposé de la Pharmacie Aubé par le pointage de 2 à 0. L'autre joute a vu le Champagne Auto l'emporter de justesse sur le Michel Transport et ce par le compte de 6 à 5.

Une performance des plus pitoyable de la part de la Pharmacie Aubé a permis à l'Auberge des Cantons d'enregistrer un premier gain dans la série semi-finale trois de cinq, par le pointage de 2 à 0.

La Pharmacie Aubé a réussi cinq coups sûrs sans réussir à faire produire un seul point car la défensive de l'Auberge des Cantons s'est avérée des plus alerte jouant sur chacune des beuues du Aubé. Richer Talbot qui a tenu ses adversaires à seulement deux coups sûrs a encaissé le premier revers des séries éliminatoires alors que Jean-Marc Lemay qui accordait cinq coups sûrs, enregistrait le gain.

Lemay a été l'artisan de sa propre victoire en frappant un double et un simple en trois apparitions au marbre. Il a d'ailleurs les deux seuls coups sûrs de son équipe.



Cette photo fut prise lors du départ des Majorettes d'Asbestos qui furent invitées par les autorités de la cité de Old Orchard pour représenter officiellement la jeunesse québécoise lors des diverses manifestations. Nous apercevons sur cette photo, Mme Thibault, mairesse d'Asbestos souhaitant bon voyage au tambour major René Godbout représentant ses camarades qui semblent heureux de partir en voyage.

Les majorettes "Les Crescendo" d'Asbestos aux Etats-Unis pour 5 années consécutives

ASBESTOS, (YC) — Les majorettes d'Asbestos ont été invitées à représenter la jeunesse québécoise lors des diverses manifestations à Old Orchard pour la cinquième année consécutive.

Nos jeunes filles sont présentement aux Etats-Unis depuis le 19 août pour être de retour dimanche le 23 août. Tout se déroule comme prévu. La population d'Asbestos est fière de son corps de majorette, la preuve de tout cela fut donnée par l'éclatant succès du dernier Gala Musical des Crescendo.

Demain matin, samedi, un déjeuner leur sera offert par Pepperell West Point et pour souligner leur 10e anniversaire les responsables des Fêtes offriront à nos majorettes un pique-nique monstre sur la plage.

L'assistance aura l'occasion



Ce qu'il reste des automobiles...

Quatre automobiles impliquées dans un accident à Asbestos

ASBESTOS, (YC) — Un accident est survenu hier dans l'après-midi vers 11 heures, impliquant quatre véhicules. Une personne fut blessée légèrement en la personne de M. Claude Pouliot, domicilié au 224 St-Joseph, Asbestos.

M. Claude Pouliot roulait sur la rue Panneton au moment où l'accident se produisit avec l'auto de M. Denis Roy qui était stationnée. Les dommages du véhicule de M. Denis Roy sont légers. Cela ne s'est mal-

heureusement pas arrêté là, l'auto de M. Roy a fait changer la direction du véhicule de M. Pouliot pour aller frapper la voiture de M. France Zuchowski qui était stationnée à gauche de la rue. Les dommages de cette dernière sont minimes aussi. Finalement, la course se termina sur l'auto-

mobile de M. Gaëtan Gagnon qui était stationnée à droite et fut projetée sur la pelouse de M. Bruno Potvin. Cette dernière est pratiquement une perte totale. Les dommages de la voiture de M. Pouliot à quel-ques milliers de dollars de dommages.

Les premières constatations ont été faites par les constables Robert Maurice et Jean-Guy Henri et le blessé fut transporté à l'hôpital C.J.M. par l'ambulance Real Desrochers dont les premiers soins lui furent donnés par le Dr Réjean Roy.

Par la suite, il fut transporté d'urgence à l'Hôtel-Dieu de Sherbrooke.

Des compétitions d'athlétisme à Magog

MAGOG, (MC) — Dans le cadre des Jeux du Québec, des compétitions d'athlétisme se dérouleront en fin de semaine, soit les 22 et 23 août, au parc de l'Est à Magog. Ces compétitions inter-régionales, les premières du genre dans l'histoire du Québec, réuniront quelque 500 athlètes venant de différents coins de l'Estrie.

Compétitions de tout genre

Ces compétitions d'athlétisme, qui doivent débuter vers 1 h, samedi après-midi, comprendront le lancer du disque, le lancer du poids, le lancer du javelot, le saut à la perche, le saut en longueur, le saut en hauteur, des courses de tout genre et une marche de 6 milles.

Inauguration de la piste et pelouse

Avec ces compétitions, Magog fera ainsi l'ouverture officielle des Jeux du Québec de la région de l'Estrie et par la même occasion, ce sera l'inauguration de la magnifique piste et pelouse aménagée au parc de l'Est par les employés de la cité de Magog, grâce à la collaboration du Conseil municipal 1970 et du comité des Jeux du Québec, section Magog.

Invitation à toute la population

"Nous invitons cordialement la population de Magog et de la région à venir assister à ces compétitions, qui sont ouvertes gratuitement au public, et à venir encourager leurs athlètes locaux", dit M. Jean-Guy Gingras, président du Comité des Jeux du Québec, section Magog.

Activités à l'OTJ de Windsor

WINDSOR, (MC) — L'OTJ de Windsor présentera pour tous les jeunes de Windsor sa tombola annuelle. Cette tombola tiendra l'affiche au Centre Lemay de Windsor de 1 h à 4 h.

Tire de chevaux à Maricourt

WINDSOR, (MC) — Les oeuvres paroissiales de Maricourt organisent pour la population de cette municipalité et des environs une tire de chevaux suivi d'un souper de fèves.

Cette activité qui doit présenter les meilleurs chevaux des Cantons de l'Est aura lieu dimanche le 23 août à compter de 1h30.

Les propriétaires de chevaux qui ne se seraient pas inscrits à cette tire sont invités à le faire incessamment. Il y aura distribution de quatre prix par classe.

Une messe sera présentée à 5 heures et elle sera suivie d'un souper canadien.

Magog a été touché par les grèves tournantes des postes

MAGOG, (MC) — Selon un employé du bureau de poste local, le service postal de Magog, qui avait cessé hier matin à 6 h, devrait reprendre ce matin à 6 h. C'est ainsi qu'il n'y avait que trois employés au bureau de poste de Magog hier afin de répondre aux appels téléphoniques.

Cet arrêt de travail se situe dans le cadre des grèves tournantes qui sévissent actuellement dans le service postal canadien. Et, selon l'employé du bureau de poste local, il se pourrait bien que des arrêts de travail de ce genre se répètent à nouveau à Magog.

Une quinzaine de camionneurs débraient une journée pour une question de nivelage

WINDSOR, (MC) — L'état lamentable du tronçon de route en réparation entre Racine et le Lac Brompton a incité quelque 15 camionneurs à l'emploi du gouvernement à demander à leur surintendant, M. Lacasse, de le faire niveler.

Le surintendant a pris cette demande sur un mauvais ton et en guise de représailles, il a ordonné à l'employé de la pelle chargeuse de ne charger aucun camion avant 11h de l'avant-midi.

Les camionneurs avaient effectué un voyage avant de faire leur demande et la niveau-

se avait mis le chemin carrossable pour 9 heures de la matinée. Les camionneurs, se voy-

ant frustrés de leur emploi, ont répliqué en dé-

brayant pour la journée entière. La principale raison qui avait incité les camionneurs à faire leur demande est que l'état du chemin était susceptible d'endommager les véhicules lourdement chargés. Les camionneurs ont de plus demandé que la niveau-

seuse soit à l'avenir passée tous les deux jours et qu'on ne néglige plus ce tronçon comme cela s'était produit lors de la demande des employés du gouvernement. L'un des porte-

paroles des camionneurs a précisé que la niveau-

seuse, un véhicule loué, était souvent à rien faire et qu'il n'était pas plus difficile à l'opérateur de se rendre au tronçon en ques-



Les camions au repos

La malchance s'acharne sur un trio d'aventuriers à Lac-Mégantic

LAC-MÉGANTIC, (GD) — Quand la guigne s'acharne sur quelqu'un, elle est tenace et bien malin qui peut la secouer.

Un trio d'aventuriers l'a appris à ses dépens hier avec le résultat que deux de ses membres sont derrière les barreaux au poste de police de Lac-Mégantic tandis que le troisième compère repose sous bonne garde à l'hôpital St-Joseph de cet endroit à la suite d'un spectaculaire vol plané qui s'est terminé en atterrissage forcé sur une grosse pierre.

Résumons les événements: hier matin, nos trois loustics, équipés de clés qu'ils se sont procurées Dieu sait où dans des intentions pas très catho-

liques, franchissent en automobile les barrières d'un club privé situé sur les bords du lac des Îles, entre Stornoway et

Stratford.

La pluie des derniers jours a détrempe la route et voilà l'automobile qui s'embarboue. On tente vainement de dé-

placer le véhicule. Peine perdue! En désespoir de cause, on frac-

casse les vitres d'un chalet appartenant à M. François

Labbe de Theford Mines, et l'on s'empare d'une mini-mo-

to. On espère ainsi pouvoir ramener un tracteur qui tirera l'automobile de sa fâcheuse position. Hélas! L'audacieux

volontaire qui chevauche la moto ne va pas loin. Une pierre

traîtresse le fait choir à bas de sa monture. Le gardien des lieux le retrouve in-

conscient et ensanglanté, sur le bord de la route.

Il sonne l'alarme et voilà la Sûreté du Québec qui ar-

rive à la rescousse. Les deux

lascars qui se morfondaient

près de l'auto embourbée prennent aussitôt le maquis.

Essouffé, l'un d'eux se rend

presque immédiatement à la police tandis que le deuxième

entraîne à sa suite jusqu'à

cinquante heures les deux policiers lancés à ses trousses.

Amenés sous bonne escorte à Lac-Mégantic, les deux indi-

vidus, l'un résident à St-Jean

Vianney et l'autre à Lac-Mé-

gantic, sont incarcérés.

Le troisième qui n'est même

plus en mesure de courir les

cents verges est transporté à l'hôpital. Son état n'est cepen-

dant pas grave. Des accusa-

tions précises doivent être por-

tées aujourd'hui contre les

membres de ce trio qui aur-

ont fort à faire pour expliquer ce

qu'ils faisaient le 20 août sur

le bord du lac des Îles.

Du nouveau pour l'hôpital d'Asbestos

ASBESTOS, (YC) — M.

Armand Larivière, président de

la Corporation de l'hôpital d'As-

bestos, recevait enfin une

lettre du sous-ministre de la

santé, le Dr Jacques Brunet,

qui donnait les grandes lignes

du futur Centre de santé d'As-

bestos et ainsi que quelques

problèmes à résoudre pour le

moment. Dans sa lettre, le

sous-ministre rappelait égale-

ment que le principe de la

construction d'un centre de

santé à Asbestos est accep-

té et que le centre de santé

regroupera les services de

santé en médecine préventive,

en médecine industrielle et les

services de bien-être social.

Parmi les services qui se-

ront offerts par le Centre de

santé il nomme les services

d'urgence, les services exte-

rnés de diagnostic et de tra-

itement, les services optomé-

triques, les services dentaires,

les services d'obstétrique, de

chirurgie mineure, etc...

Pour l'emplacement de l'hô-

pital, on sait à ce sujet que

le terrain situé sur la ferme

Béliveau à St-Barnabé, avait

été prévu depuis plusieurs an-

nées pour la construction du

futur hôpital. D'ailleurs, les

urbanistes-conseils de ville,

qui préparent le futur plan di-

recteur de la municipalité, a-

vaient déjà suggéré aux au-

torités municipales de changer

l'emplacement du futur cen-

tre.

Maintenant c'est confirmé,

nous avons eu par l'entremise

du président de la corporation

de l'hôpital M. Armand Lar-

rière, que l'option sur un ter-

rain voisin des lots de la

Commission scolaire ré-

gionale de l'Estrie entre la

troisième et cinquième avenue

d'Asbestos.

On s'attend que la modifica-

tion de la charte sera approu-

vée par le parlement de Qué-

bec mercredi de la semaine

prochaine.

Pour ce qui est des plans et

devis, la Corporation de l'hô-

pital rencontrera l'architecte

Poulin de Sherbrooke ces

jours-ci pour que celui-ci

revise en conformité avec les

décisions définitives qui ont

été prises au niveau du mi-

nistère.

La balle-molle à Bromptonville

BROMPTONVILLE, (JB) —

L'équipe du Presto a renversé

avec une extrême rapidité et

sans aucune difficulté, le club

des Etoiles de la capitaine

Janette Hamel, par le compte

de 20 à 3, lors de la pre-

mière partie de la finale de

la ligue de balle-molle fémi-

nine qui s'est disputée au sta-

de du parc des Loisirs de

Bromptonville.

La belle performance affi-

chée par les femmes de la

capitaine Nicole Gagnon n'a

pu faire autrement que de

leur accorder cette première

de cing victoires de la finale

trois.

La lanceuse Carole Gama-

che a fait preuve d'une tenue

au monticule des plus décon-

tractée, et sa contribution ap-

portée aux siennes a grandement aidé à la victoire facile.

se, pour cogner 16 coups

sûrs.

Les meilleures du match

pour les Presto furent Lyse

Lafarge avec quatre coups

sûrs dont un circuit, Huguette

Côté avec deux coups sûrs